PAR LE PORTEUR A DOMICILE EN VILLE
8 Cents par Semaine
ADRESSEZ TOUTE COMMUNICATION A
"LA PATRIE"
MONTREAL

LA PATRIE

ADMINISTRATION ET REDACTION
De 8 heures du matin à 6 heures du soir,
Nos 31, 33 et 35
Rue Saint-Gabriel,
MONTREAL.

11e ANNEE—NO. 106 — MONTREAL, MARDI, 2 JUILLET 1889 — LE NUMERO: UN CENT

LA PATRIE

MONTREAL, 2 JUILLET 1889

Anne ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

M. Chapleau monté sur sa tour attend la croix britannique promise pour le premier juillet.

Rien ne vient.

Encore un tour de Sir John!

Une dépêche de Londres reçue à Québec hier, mande que la cause de Gilmore vs le révérend père Paradis a été plaidée devant le Conseil Privé. Les apparences sont excellentes, il y a tout lieu de croire que le gouvernement provincial gagnera son point.

Le *Times* de Londres donne les détails suivants sur le contrat que le gouvernement vient de signer avec la Cie Anderson pour le transport des malles.

La Cie Anderson garantit un service de 19 nœuds, faisant le trajet en 6 jours.

Les trois ports où touchera la ligne en Europe sont Plymouth, Cherbourg et Londres.

Le service sera prêt dans un an.

La célébration de la St. Jean-Baptiste faite hier au Parc Sohmer a été parfaitement réussie.

Une foule énorme se pressait dans le Parc et a écouté avec un vif plaisir les brillants discours qui ont été prononcés et dont nous donnons en 3e page un résumé.

Tous nos compliments à M. L. O. David qui ne s'est pas ménagé pour faire de la fête un grand succès.

Les dernières mutations ministérielles probables :

Sir John Thompson, ministre de la justice, remplacerait à la cour Suprême M. le juge Strong, qui accepterait la position de principal de la nouvelle faculté de droit de Toronto. L'hon. M. Haggart, deviendrait ministre des chemins de fer, et M. Chapleau lui succèderait au ministère des postes. M. Paterson, député d'Essex, serait le prochain secrétaire d'Etat.

Les journaux d'Ontario remarquent que la province de Québec est plus fidèle qu'Ontario à la Tempérance.

Ainsi, jeudi dernier, une pétition pour le rappel de l'Acte de la Tempérance a été rejetée dans le comté de Drummond par une forte majorité.

Quelque temps auparavant le comté de Richemond, comté voisin, avait voté en faveur de la loi Scott.

Cette nouvelle fera sans doute un vif plaisir au *Mail*.

M. Tarte disait, l'autre jour dans un numéro du *Canadien* :

Bientôt peut-être nous aurons à défendre sur le terrain constitutionnel, des droits que personne ne songeait à nous contester. Si Sir John A. Macdonald disparaissait aujourd'hui, qui pourrait prédire le lendemain ? Quel est le politique capable, par sa situation, son expérience, son ascendant, de dominer les passions ameutées, de tenir dans le respect de l'état de choses existant, les éléments divers prêts à s'agiter ? Faites le dénombrement des hommes publics, et répondez-moi.

La *Vérité* répond à ceci :

Nous avions oublié de répondre à la question de M. Tarte et qu'il croit évidemment fort embarrassante.

Plusieurs hommes publics d'Ontario pourraient remplacer avec avantage Sir John A. Macdonald. Il y a, par exemple, l'honorable M. Blake que M. Tarte lui-même a proclamé l'homme de l'avenir et l'ami des provinces. Il y a aussi M. Olivier Mowat qui exerce dans Ontario pour le moins autant d'influence que Sir John.

Pourquoi pas, M. Laurier ?

On peut se faire une idée des platitudes que M. Chapleau est disposé à commettre pour obtenir le portefeuille des chemins de fer, en lisant le pâteux extrait suivant de son journal de Saint-Jérôme, le *Nord* qui le recommande à Sir John :

L'agitation déplorable qu'Ontario subit en ce moment peut faire ressouvenir à Sir John qu'une heure d'égarement et de défaillance n'a pas suffi à révolutionner le sentiment profondément conservateur de la province de Québec.

Elle approuvera en lui, nous en sommes certains, ce qu'elle n'a pas voulu blâmer dans son chef provincial et si les agitateurs de là-bas parviennent à substituer pour l'élection les couleurs néfastes de l'antagonisme religieux aux couleurs paisibles de la politique, conservateurs et libéraux se rallieront ici pour reporter au faite de la Puissance le plus fort appui de leur autonomie et de leur indépendance religieuse.

Pourrait-il en cela lui être un plus précieux auxiliaire que l'homme qui, dans la malheureuse agitation de 1885, repoussa noblement l'acclamation frénétique dont les riélistes voulaient acheter sa trahison au serment d'allégeance et mérita les imprécations haineuses de ses anciens amis, pour rester fidèle au drapeau du vieux chef !

Le gouvernement fédéral a reculé encore une fois en réduisant de $3 à $2 le mille pieds, les droits d'exportation sur le bois de commerce et offre de les abolir complètement ainsi que les droits d'importation sur le bois venant des Etats-Unis si les Américains en font autant. Ceci ressemble à la réciprocité. C'est en effet une admission que les restrictions commerciales sont impossibles en pratique. Malheureusement, les conditions imposées sont si nombreuses et si vexatoires qu'elles induiront le Congrès à considérer cette offre presque comme une moquerie.

M. Charlton a dit à ce sujet à un reporter d'Ottawa :

" Je crains beaucoup que rien ne soit fait avant qu'il ne soit trop tard. Les ministres suivent à ce sujet une politique ridicule, qui produira, si elle est maintenue, un désastre commercial. Ils ont enlevé les droits sur les bois de petite dimension dont on se sert pour les poteaux de télégraphe, etc ; or c'est précisément ce bois qui ne devrait pas être coupé. Les américains ne réduiront pas les droits sur le bois, tant qu'on imposera un droit d'exportation sur les billots de pin venant du Canada. Au contraire, si ce dernier impôt est maintenu, il est probable que le congrès augmentera les droits sur le bois en général."

La nouvelle suivante a fait le tour de la presse du Canada :

Le *Herald*, de Calgarry, nous apprend que les Mormons continuent à émigrer en nombre considérables de l'Idaho et de l'Utah pour venir rejoindre leurs frères déjà établis dans la vallée de Lee's Creek, dans l'Alberta. Ils ont acheté un vaste territoire de la compagnie de charbonnage et de voies ferrées d'Alberta dans l'intention paraît-il, d'y établir une grande colonie où ils se livreraient à leurs infâmes pratiques en dépit de nos lois. "

Naturellement, tous les journaux ont recommandé au gouvernement de veiller à cette immigration peu désirable.

Il paraît que c'est impossible. Voici ce que dit le *Canada*, journal ministériel !

C'est bientôt dit ; ce n'est pas si facilement fait. Voilà une quarantaine d'années que le gouvernement fédéral des Etats-Unis fait la guerre aux Mormons par tous les moyens possibles. On leur a même envoyé une armée avec des canons et des intentions meurtrières ; on a fait à leur intention des lois passablement arbitraires,—ce qui coûte toujours à un gouvernement constitutionnel,—on a refusé de les recevoir dans l'Union, bien qu'ils aient le chiffre de population réglementaire ; on les a traqués ; on les a poursuivis ; on les a expropriés ; on les a jetés en prison. Rien n'y a fait. La plupart de ces Mormons viennent d'Europe. Or, si le gouvernement américain s'est trouvé impuissant en présence de ce peuple composé en partie d'Européens, peut-on espérer que le gouvernement canadien sera plus heureux avec des mormons américains qui n'ont que la ligne à franchir pour être au Canada, et qui peuvent par conséquent, éluder plus facilement la vigilance canadienne !

Voilà qui ne fait pas honneur à notre administration.

SIR RICHARD CARTWRIGHT ET L'AGITATION

Nous avons parlé hier de la grande assemblée tenue à Toronto samedi dernier par les jeunes libéraux.

Voici le passage du discours de sir Richard Cartwright qui a trait à l'agitation actuelle d'Ontario.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une des questions dont je veux parler est celle de l'agitation actuelle à propos des biens des Jésuites. Pour ce qui me regarde, je veux qu'il soit bien compris que je n'ai ni apologie ni excuse à faire. Ce que j'ai fait, je l'ai fait délibérément et après mûre considération et je suis prêt à justifier ma conduite, ici ou ailleurs devant aucune assemblée de mes concitoyens au Canada.

Je sais que vous allez me dire :

" Comment se fait-il que vous, un adversaire si acharné de Sir John et de sa politique, vous avez pu vous faire à l'idée de ne pas voter non confiance en lui en cette occasion ?"

Mesdames et messieurs, une ou deux fois déjà, j'ai trouvé l'occasion—à mon grand étonnement—dans l'accomplissement de mes devoirs, de refuser de voter non confiance en ce monsieur.

Vous pouvez être sûrs que ce n'est pas à la légère que je l'ai fait ; mais, faut-il vous rappeler qu'il n'y a pas si longtemps qu'une autre question s'est soulevée dans laquelle une province sœur était profondément intéresssée, question dans laquelle il y avait—avec beaucoup de raison—un sentiment très fort contre le gouvernement et sur cette question-là, elle aussi,—je veux parler du vote de censure contre le gouvernement à propos de l'exécution de Riel—j'ai été obligé d'enregistrer mon vote en faveur du gouvernement. Et je me suis trouvé obligé de le faire, bien que j'admisse alors dans toute la force du terme que la population de Québec était très amplement justifiable en disant que rien, sans l'indifférence crasse et cruelle du gouvernement, n'aurait pu soulever les Métis—bien que je pensasse qu'ils étaient absolument dans le vrai en disant que c'était une chose monstrueuse que les plus grands criminels, que les hommes sur la tête desquels reposait la responsabiité des pertes de vies et de biens de la rébellion, pussent échapper et que les moins criminels fussent punis. Je me suis trouvé obligé, malgré cela, à enregistrer mon vote en faveur de Sir John Macdonald.

Laissez-moi vous dire à propos de l'affaire des Jésuites que j'admets franchement que les hommes qui ont adopté une manière de voir différente de celle que j'ai prise ainsi que la majorité du parti libéral à l'égard des droits des provinces étaient, à mon avis, parfaitement justifiables de demander que l'Acte fut désavoué. J'admets que M. McCarthy et ses amis qui ont soutenu Sir John dans ses empiètements injustes et arbitraires sur les droits des provinces, qui ont prétendu que ce n'étaient que de simples municipalités sans droits ni pouvoir, j'admets que ces hommes étaient logiques et conséquents avec eux-mêmes en demandant que Sir John fît pour Québec ce qu'il a fait si souvent pour Ontario et le Manitoba.

Mais je vous le demande, je le demande aux honnêtes gens du pays, comment les hommes du parti libéral, dont le programme porte en première ligne le respect des droits des provinces, la suprématie de chaque province dans la sphère que lui assigne la constitution, comment pouvions-nous renier nos opinions et trahir notre passé. Comment pouvions-nous, nous qui dénonçons sir John dans les termes les plus violents lorsqu'il intervient tyranniquement dans les actes de M. Mowat ou du gouvernement du Manitoba,—comment pouvions-nous dans ce cas oublier les principes que nous avons prêchés et pour un avantage politique changer en cette occasion particulière notre ligne de conduite.

Vous demanderez avec raison comment et en quelle circonstance ce pouvoir de veto doit être exercé. Je répondrai que j'admets que le droit de veto du gouvernement fédéral peut être exercé comme un droit de la même façon et aux mêmes termes que le veto que la constitution accorde au gouvernement anglais pour être exercé sur les actes du Parlement fédéral.

Vous ne trouverez pas le gouvernement britannique se mêlant des actes du Parlement fédéral dans aucun cas qui retombe dans sa juste juridiction et, dans la constitution, les termes qui définissent le veto impérial sont absolument les mêmes que ceux qui définissent le veto fédéral.

Je sais parfaitement comment le parlement Canadien et le peuple Canadien traiteraient l'intervention de Downing Street dans des Actes passés légalement par la législature et je dis que si vous voulez que la Constitution fonctionne, il est important d'étendre aux Législatures locales les droits et privilèges que vous avez vous même réclamés et maintenus et que vous maintiendriez contre le gouvernement britannique s'il intervenait injustement dans vos affaires.

Quoique l'on puisse dire de l'agitation sous d'autres rapports, elle a produit ce résultat dont nous devons nous rejouir —Je pense qu'elle a fait beaucoup de bien en ouvrant l'esprit du peuple et en détruisant cette espèce d'idolatrie fétichiste qui avait prévalu pendant longtemps dans un certain parti et vous a fourni l'occasion de discuter vos affaires avec vos voisins avec l'espoir qu'elles soient considerées plus intelligemment que par le passé.

LES CANADIENS-FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

La *Minerve* disait l'autre jour à propos des paroles de M. Béchard en réponse aux provocations sans nombre des fanatiques d'Ontario :

Nous jeter dans les bras des Américains pour échapper aux tracasseries des fanatiques d'Ontario ! D'abord, nous n'échapperions à rien du tout, puisque les Américains sont encore plus intraitables que des fanatiques d'Ontario pour ce qui est des relations entre l'Eglise et l'Etat, comme pour ce qui est de l'enseignement.

Nous sommes heureux de pouvoir répondre, à la *Minerve* par les paroles mêmes prononcées par le Dr L. J. Martel au banquet de la St-Jean-Baptiste à Québec où il représentait les Canadiens des Etats-Unis.

Il existe aux Etats-Unis, comme au Canada, un élément fanatique qui fait tout le bruit possible. Ces gens ne veulent pas croire que l'on puisse être un citoyen loyal si l'on ne renie tout son passé. Ils voudraient que toute la population des Etats-Unis fût coulée dans le même moule. Mais nous avons la conviction que l'esprit libéral de la grande majorité de la nation américaine saura mettre à la raison cette minorité turbulente et fanatique. La législature du Massachusetts vient d'en donner un bel exemple.

Il s'agissait de la liberté de nos écoles, question vitale pour nous. Quelques fanatiques avaient demandé à la législature de soumettre ces écoles à un contrôle incompatible avec la liberté de l'éducation. La législature a repoussé la demande de ces fanatiques, grâce au concours d'Américains libéraux et sympathiques, grâce aussi au zèle et à l'énergie déployés par les journalistes et les patriotes de cet Etat, (appl.) et à leur tête l'éloquent tribun qui represente nos compatriotes à la législature et qui a remporté là une victoire digne des plus beaux triomphes parlementaires du Canada. (Appl.)

A L'EXPOSITION

Quatre millions de visiteurs

Paris, 19 juin soir.

Voici pour la première quinzaine de juin le relevé récapitulatif des entrées payantes aux expositions de 1878 et de 1889 :

		En 1878	En 1889
1er juin	....	42,890	151,615
2	(dimanche)....	9[illegible],064	193,866
3	....	58,117	94,260
4	....	50,332	92,604
5	....	54,238	94,160
6	....	61,716	103,322
7	....	53,562	69,439
8	....	47,375	83,254
9	(Pentecôte)....	124,335	216,907
10	(fêtes)....	182,249	353,776
11	....	88,791	140,491
12	....	65,991	107,236
13	....	68,416	116,361
14	....	56,391	100,391
15	....	59,300	84,865
Totaux	....	1,104,767	2,002,547

Si on ajoute à ces chiffres, ceux obtenus pour les mêmes entrées, en mai 1878, 1,269,672 et en mai 1889, 2,280,-045, on obtient un total de 2,374,442 pour 1878 et de 4,210,592 pour 1889, soit en faveur de 1889 une différence en plus de 1,836,150 personnes.

L'INSTITUT DE FRANCE

Le *Harper's Magazine* vient de publier les impressions de voyage de M. Théodore Child à travers les cinq académies qui sont le plus bel ornement de la France. Il n'est pas sans intérêt de savoir ce que pense un Anglo-Saxon des Compagnies vénérables par leur antiquité où se concentre l'état-major intellectuel de la France.

Disons-le tout de suite, les cinq sections de l'Institut sont loin d'avoir aux yeux des peuples étrangers un égal prestige. Autant l'Académie des Sciences et surtout l'Académie française sont admirées et respectées de l'autre côté de la Manche et de l'Océan Atlantique, autant les Anglais et les Américains ont de la peine à comprendre l'utilité des trois autres académies qui poursuivent discrètement leur tâche, éclipsées par la gloire de leurs deux sœurs aînées.

M. Child constate un fait, mais il n'en rend pas moins justice aux trois sections dont la notoriété ne s'étend guère au delà des frontières de la France. Il professe pour l'Institut tout entier la même déférence et se plaît à proclamer la haute valeur intellectuelle et morale des hommes qui occupent à des titres divers un fauteuil au Palais-Mazarin.

L'écrivain du *Harper's Magazine* paraît surtout frappé du désintéressement des savants et des lettrés français. Douze cents francs de traitement fixe et trois cents francs de jetons de présence, c'est une maigre obole pour les illustrations nationales ; il convient de remarquer que le produit de la rémunération casuelle ajoutée aux appointements des membres de l'Institut par la munificence du législateur Messidor an IV est très inégalement réparti.

C'est un revenu qui varie suivant la saison. Si tous les académiciens assistaient à la séance, chacun d'eux recevrait un jeton de six francs cinquante centimes, mais les absents n'ont droit à aucune rétribution et leur part est distribuée à ceux de leurs collègues qui ont signé la feuille de présence. Lorsque le temps est très mauvais, l'allocation atteint une quarantaine de francs.

Je n'ai jamais, dit M. Child, dîné qu'une seule fois avec Labiche. C'était un jeudi, au plus fort de l'hiver. Le spirituel vaudevilliste était tout fier d'avoir bravé le vent et la neige pour assister à la séance hebdomadaire de l'Académie. " Tout de même j'ai gagne mes quarante francs aujourd'hui, " disait-il avec une profonde satisfaction.

Le rédacteur de la revue américaine prévoit le jour où les membres de l'Institut entreront en possession de Chantilly, et il les exhorte à profiter du revenu de ce domaine pour augmenter leurs émoluments. Ce conseil est très anglo-saxon et très pratique, mais nous pouvons être sûrs d'avance qu'il ne sera pas suivi. La délicatesse des donataires sera digne de la générosité du donateur.

L'Académie Française

Autant l'Académie des Sciences a ouvert ses portes à la curiosité envahissante de la Presse, autant son aînée, l'Académie française, s'est confinée dans ses antiques traditions. Les délibérations du Conseil des Dix n'étaient pas plus mystérieuses que les séances hebdomadaires dont aucun profane n'a pénétré le secret. Chaque jeudi, les immortels se rendent au Palais Mazarin ; après avoir déposé leurs chapeaux et leurs pardessus dans l'amphithéâtre de la section des sciences qui est vide ce jour-là, ils se rendent dans une grande salle décorée de rosaces de stuc blanc, suivant le goût du premier empire. Autour de la pièce sont rangés des bustes d'académiciens décédés et l'on voit au-dessus de la cheminée un portrait à l'huile du cardinal de Richelieu.

Le premier soin du visiteur est de chercher de l'œil les quarante fauteuils, mais son guide lui apprend que ces sièges célèbres sont depuis longtemps passés à l'état de symbole historique. A l'origine, les académiciens s'asseyaient sur des chaises comme de simples mortels ; le vieux cardinal d'Estrées ayant pris prétexte de ses infirmités pour réclamer un fauteuil, Louis XIV décida que tous les membres de l'illustre Compagnie jouiraient de la même faveur, car il tenait à conserver entre eux l'égalité la plus parfaite.

Que sont devenus les siéges donnés par le grand Roi ? Ont-ils été égarés dans un déménagement ou bien ont-ils été emportés par la tempête révolutionnaire ? La question n'est pas encore élucidée ; en attendant, les immortels se contentent de chaises d'acajou garnies de velours noir et délibèrent autour d'une table oblongue échancrée sur le milieu et recouverte de drap vert.

Si les fauteuils ont disparu, les antiques chandeliers d'argent ont été conservés. L'écrivain du *Harper's Magazine* a été admis à contempler ces flambeaux historiques.

Il y a, dit-il dans la salle des séances deux grands lustres à gaz mais on ne les allume jamais. Les académiciens, qui sont des aristocrates restés fidèles aux vieilles coutumes, préfèrent les bougies. Dans la petite pièce où se tiennent les gens de service se trouve une grande boîte de carton vert sur laquelle est écrit le mot : *Chandeliers*. En ouvrant cette boîte, on voit qu'elle est pleine de porte-flambeaux d'argent.

***

Chaque jeudi, les journaux à court d'informations publient la note suivante :

" L'Académie française a tenu cette après-midi sa séance hebdomadaire. Etaient présents : MM. X..., Y... et Z... Ces messieurs ont travaillé au dictionnaire. "

Encore une fiction historique ! Aux termes du décret qui a réorganisé l'Institut l'Académie doit publier au moins quatre fois par an le recueil de ses observations sur les *ouvrages de littérature*, d'histoire ou de science, et elle est spécialement chargée de préparer un dictionnaire complet de la langue française.

Jamais texte législatif ne fut plus mal exécuté. Le bulletin trimestriel est resté à l'état de projet qui n'a pas même reçu un semblant d'exécution, et le fameux dictionnaire historique, commencé en 1852, avance avec une majestueuse lenteur. Suivant les calculs les plus autorisés, si l'Académie s'était mise à l'œuvre du temps de l'expédition des Argonautes, elle ne serait pas encore arrivée aux dernières lettres de l'alphabet : mais, au dire de M. Renan, il ne faudrait pas désespérer du succès de l'entreprise, et dans douze siècles environ, l'ouvrage pourrait être à peu près terminé.

L'écrivain du *Harper's Magazine* parait avoir compris à merveille le caractère d'une institution que le peuple français vénère du plus profond de son cœur malgré le feu roulant de railleries dont Saint-Evremond a donné le signal il y a plus de deux siècles.

On découvre, dit M. Child, une assez forte dose de vérité dans le paradoxe qui représente l'Académie française comme le plus exclusif des clubs de Paris et une réunion où des manières distinguées et une tenue correcte sont plus utiles pour faire briller un homme que l'originalité et le talent... Elle est la plus connue et la plus populaire de toutes les sections de l'Institut, je pourrais ajouter qu'elle est aussi la plus *fashionable* et cette épithète ne serait pas déplacée, car l'Académie joue un rôle social plutôt qu'un rôle littéraire... " Les académiciens, disait Sainte-Beuve dans une conversation privée, ont horriblement peur des bohèmes. Ils ne veulent pas avoir affaire à un personnage qu'ils n'ont pas vu dans leurs salons. Ils en sont effrayés, ce n'est pas un homme de leur monde."

L'Académie n'est pas un aréopage littéraire mais une réunion d'hommes de très bonne compagnie qui donne le ton à la fraction la plus distinguée de la société parisienne. Aux yeux des éditeurs et des directeurs de théâtre, le titre d'immortel ajoute peu de chose au prestige d'un écrivain, ses livres ne se vendent pas plus cher, ses pièces ne sont pas plus applaudies, mais, en revanche, les invitations à dîner abondent. Un homme qui vient de franchir le seuil du Palais Mazarin peut congédier son cuisinier. " Tiens, je ne savais pas qu'on était nourri," s'écriait Labiche étonné de cette conséquence imprévue de son élection.

***

Ces repas où sont conviés les membres de l'Institut ont une physionomie à part. On ne saurait imaginer les prodiges de fermeté et de souplesse que doit déployer une maîtresse de maison pour maintenir la bonne harmonie entre de beaux esprits peu disposés parfois à céder leur tour de parole.

Le *Harper's Magazine* raconte à propos des dîners académiques une anecdote dont l'authenticité n'est peut-être pas à l'abri de tout soupçon. Une grande dame qui se plaît à réunir des immortels à sa table a pris le parti de s'armer d'une sonnette d'argent pour empêcher le désordre de s'introduire dans la conversation. Les interruptions sont réprimées avec une énergie dont M. Méline aurait le droit d'être jaloux.

M. Renan lui-même n'échappe pas à la loi commune. Un jour qu'un des doyens de l'Académie racontait une histoire du temps passé, l'illustre écrivain se permit de balbutier une parole. Aussitôt un vigoureux coup de sonnette lui rappela qu'il n'était pas permis d'interrompre un collègue en train de dérouler les morceaux les plus choisis de son répertoire.

Au bout de trois quarts d'heures, le vieux conteur éprouva le besoin de prendre un instant de repos. La maîtresse de la maison agita sa sonnette et se tournant du côté de l'historien du peuple d'Israël, lui dit avec un gracieux sourire " Maintenant, vous pouvez parler.—Hélas ! Madame il est trop tard, je voulais revenir au plat d'épinards."

***

Peu importe qu'une anecdote soit vraie ou fausse, du moment où elle peut être considérée comme un trait de mœurs et où elle donne une idée exacte d'une institution. Ces personnages dont les propos de table sont écoutés avec un recueillement si profond qu'au moment où ils vont prendre la parole les Egéries du Palais Mazarin se croient obligées de donner un coup de clochette d'argent, ne rendent peut-être pas de signalés services à la littérature, mais ils conservent les traditions de l'esprit français.

Si l'art de la conversation existe encore dans notre pays, si le nivellement démocratique dont les effets se font chaque jour sentir dans le monde parlementaire n'exerce pas aussi lourdement son action sur le monde des lettres, c'est surtout à l'Académie si souvent raillée du bout des lèvres, mais au fond si respectée, que la société moderne doit cet inappréciable bienfait.

G. LABADIE-LAGRAVE.

ASK YOUR DRUGGIST
FOR KARLS

DOMINION STEAM LAUNDRY,
Bureau principal : 2435 rue Notre-Dame.
Bureau Central : 693 rue Craig.
Quartier Est : 1535 rue Ste-Catherine.
Téléphone 1554.
Ernest Mireau. Prop.

Ascenseur de sureté
POUR SERVICE DE PASSAGERS ET FRET.
(Hydraulique, Moteur à Vapeur et Mécanique.)
Miller, Bros. & Mitchell, Montreal.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT-PAPETIER
256 et 258 RUE SAINT JACQUES
MONTREAL.
Assortiment complet de fournitures de bureau.
Spécialité : Ouvrages fabriqués sur commande.

L. N. DENIS,
Peintre Décorateur,
299½, RUE SAINT-LAURENT.

Hector Prevost & Cie.,
COURTIERS EN DOUANE.
41 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Téléphone No 1716.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me trainer dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : " Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

HENRY HAMMOND, (18 ans avec Thomas Mussen, Ecr.), Poseur Pratique de Tapis, Tapisserie, etc., Tapis coupés, posés, levés et nettoyés, Rideaux, Rouleaux à Ressorts, etc., fournis et posés. Les matelas peuvent peuvent être remis le même jour. Henry Hammond, 2 2 et 224, rue Saint-Urbain. Meubles réparés. Ordres exécutés personnellement. Téléphone No 1749. 1a 90

R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE ET MESUREUR,
No 1583 RUE SAINTE-CATHERINE
MONTREAL.

F. BOISMENU,
Arbitrages et Evaluations
Bureau de PROPRIETES FONCIERES
79 RUE SAINT-JACQUES.

J. A. GRENIER,
ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL,
Solliciteur de Patentes.
Bureau : 181, rue St-Jacques.
MONTREAL.

E. L'AFRICAIN,
ARTISTE,
Depuis nombre d'années chez Notman. Portraits, une spécialité. Miniatures sur Ivoire et Porcelaine, Pastel, Couleur à l'Eau, Portraits à l'huile. Atelier : 141, rue St-Pierre, coin de la rue Craig.

ARCHAMBAULT & LECLERC,
Notaires,
No 1608 Rue Notre-Dame.
ARGENT A PRÊTER à 5½ pour cent.

Emplatres Larivière
A vendre chez le
Dr GUSTAVE DEMERS,
2193 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

D. I. MULLIN,
CHIRURGIEN - VETERINAIRE,
BUREAU ET INFIRMERIE :
No. 22, RUE ST-URBAIN.
Dentisterie des Chevaux, une Spécialité.

J. BARKER VOSBURGH, L.D.S.,
DENTISTE.
Aurification des Dents et Couronne en Or.
UNE SPÉCIALITÉ :
DENTS SANS PALAIS.
139, rue Bleury, Montréal.

Horace Pepin, L. D. S.,
DENTISTE,
116, Rue St-Denis, Coin de la rue Ste-Catherine,
MONTREAL.

DR J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
134 — RUE SAINT-LAURENT, Montréal — 131
Extractions de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

No 8

LE

DRAME DE L'AVEYRON

(Suite)

Il put alors combler quelques-uns des trous affreux ouverts sous ses pas, et garder pour lui de quoi alimenter ses passions toujours grandissantes, il se rendait bien compte, néanmoins, que tôt ou tard il faudrait payer, et que l'hypothèque donnée en garantie par lui l'obligeait à songer à l'avenir ; mais il avait foi dans la bonne étoile de son beau-frère, et ne pouvait douter qu'une spéculation heureuse viendrait, d'ici l'échéance, les sauver l'un et l'autre.

Il n'en fut rien.

Toutes les espérances du viveur vinrent se briser contre l'inexorable résolution de Fualdès de rentrer dans ses fonds, par tous les moyens dont il disposait.

C'était la fin, la terre s'entr'ouvrait pour l'engloutir sans nul secours possible.

Le domaine du Gros vendu, Bastide n'avait plus rien, sa situation s'effrondrait, ses relations s'évanouissaient les unes après les autres; ne pouvant plus se reposer sur Jausion, entraîné lui-même dans la débacle, il ne fallait pas songer à essayer à contracter un nouvel emprunt, pour éteindre ce premier ; le crédit dont il jouissait dans Rodez lui interdisait, de longue date, de s'attarder à pareille idée.

Pris d'une rage folle, en se voyant acculé comme une bête fauve traquée de toutes parts, le gigantesque Bastide laissa le champ libre à tous ses mauvais instincts.

Perdu pour perdu il se jura de lutter jusqu'au bout, et d'empêcher la catastrophe, dût-il pour cela en arriver au crime.

Son parti bien arrêté, il sentit son calme lui revenir et, froidement, se mit à combiner les plans de son atroce projet.

De collaborateurs sûrs, il n'était pas en peine ; sa façon de vivre l'avait, mis en rapport avec des individus tarés, toujours prêts à participer à n'importe quelle expédition, pourvu que le salaire fût à la hauteur du danger plus ou moins grand qu'elle entraînait.

Sur un signe, il rassemblait les forces nécessaires pour l'aider ; il savait en faire le choix, connaissait les hésitants comme les résolus.

L'essentiel, avant tout, était d'associer Jausion à ses projets.

Or une chose inquiétait celui-ci, bien plus que sa dette relativement minime ; c'était sa contre-lettre que possédait Fualdès, contre-lettre reconnaissant la complaisance des billets et le mettant du jour au lendemain à sa merci.

En homme avisé, le *gigantesque* Bastide comprit que c'était là le point vulnérable de son beau-frère, et c'est en ramenant sans cesse la conversation sur le danger que présentait cette malheureuse lettre entre les mains de Fualdès qu'il était arrivé à lui parler chez Rose Féral, d'un projet qui mené, adroitement, lui permettrait de la lui reprendre.

Jausion s'était récrié. Mais son beau-frère connaissait trop bien le terrain sur lequel il avait laissé tomber sa mauvaise semence, et ne doutait pas un instant de l'y voir germer bientôt.

....

....

Le *gigantesque* Bastide marchait à grandes enjambées dans sa chambre, parlant à demi-voix, envoyant de larges bouffées de tabac au plafond.

—Vous êtes fous ou niais, banquier Jausion. Une seule partie nous reste à jouer, pourquoi ne pas la tenter ? Vous y avez plus d'intérêt que moi. A quoi bon attendre ? Que pouvons nous espérer désormais de cet excellent Fualdès.

En prononçant ce nom, son œil s'éclaira d'une flamme farouche.

Il s'arrêta un instant devant la glace, un mauvais rire plissa ses lèvres, et, haussant les épaules, il reprit en murmurant tout bas :

—Allons, allons, vous y viendrez, mon cher beau-frère. A tout hazard, je prendrai mes précautions dès demain.

X — La maison Bancal

—Bonjour la chochiété, dit Pierre l'Avergnat, en entrant dans la maison Bancal, et déposant sa vielle contre le mur; la chanté de tout un chacun est bonne ?

La mère Bancal, assise près de la cheminée, souleva la tête.

—Ah ! c'est toi, mauvais garnement, dit-elle.

—Toujours jaimable, madame Bancal, et monchieu Bancal, continua le brave garçon en se tournant du côté du mari qui mangeait dans une écuelle de terre; je vois que cha marche, la petite choupette du choir, hein ?

—Bonjour garçon, dit doucement l'homme sans s'interrompre.

Pierre continua :

—Les jeusants chont couchés, pas vrai ?

Et sans attendre la réponse :

—Et mademoijelle Madeleine ?

La mère Bancal bondit, et, la voix rauque :

—Ah ! la gueuse ! dit-elle en approchant de l'Auvergnat qui recula d'un pas celle-là pourra te donner de mes nouvelles demain. Depuis trois heures qu'elle est sortie, elle a eu le temps de se préparer à la danse.

—Il n'y a pas trois heures, femme, dit la voix timide de Bancal.

—C'est ça, tu la défends encore, toi. Va, ne te gêne pas. Bientôt c'est moi qui devrai quitter la maison pour laisser la liberté à cette coquine.

—Je n'ai pas dit ça ! balbutia Bancal.

—C'est heureux. Non, il est tout simple que Mademoiselle se promène au lieu de rester à travailler, quand elle sait qu'on manque de tout ici.

—Madeleine ne t'a-t-elle pas dit qu'elle allait reporter l'ouvrage qu'elle a terminé tantôt ?

—Et il faut trois heures pour ça ? répéta la vieille. Je vais lui en donner, moi, de l'ouvrage, quand elle va rentrer.

—Voyons, madame Bancal, hasarda Pierre, ne choyez donc pas chi mauvaije...

—Toi, je te conseille de te mêler de ce qui te regarde, vilain Auvergnat.

Puis, sans reprendre haleine :

—Au surplus, dit-elle en se rapprochant, puisque tu parles de Madeleine, j'ai deux mots à te dire à son sujet.

Pierre ne put réprimer un mouvement de joie.

—Tout beau, vaurien, ne te réjouis pas si vite, tu pourrais t'en repentir.

—Comment ? fit-il interdit.

—Je sais tout. Ah ! beau freluquet, Monsieur fait ses coups à la sourdine ; c'est à Bancal qu'il confie ses peines de cœur ; moi, je ne compte pas... c'est rien Mme Bancal.

—Echeugé, mère Bancal.

—M. Pierre veut épouser Mlle Madeleine Bancal, et c'est à M. Bancal qu'il fait ses petites confidences.

—Mais j'avais chargé monchieu Bancal de vous tranchemetre ma demande.

—Eh bien ! voici ma réponse, imbécile, fit la mégère. Jamais, tu m'entends, jamais je ne donnerai ma fille à un va-nu-pieds de ton espèce. Se marier ! O misère ! Mais gagne ta dot avant de penser aux violons malheureux !

—Mais j'y échaye, madame Bancal ; j'ai déjà un petit magot là-bas, et le jour où Madeleine cherait ma femme, nous pourrons nous jétablir au pays.

Mme Bancal fit un soubresaut terrible.

—Emmener Madeleine, c'est bien cela ! Nous quitter, parfait. Et alors la maison, les petits, le linge... c'est moi qui pourrais subvenir à tout ?

—Mais, madame Bancal...

—Emmener Madeleine, comment donc, mais tout de suite, pour que demain nous crevions de faim. Allons, allons, assez là-dessus, n'est-ce pas ? Tu sais ma réponse : jamais, tu m'entends bien, jamais. Et maintenant, en route ; inutile d'attendre Madeleine ; je l'ai prévenue hier, comme toi ce soir. Ainsi donc, si tu ne veux pas assister à la correction que je lui prépare, tourne-moi les talons, il n'est que temps ; je sens les poings qui me démangent.

Pierre sortit d'un air piteux.

Le dialogue précédent se débitait dans la maison portant le numéro 605 de la rue des Hebdomadiers. Cette rue située presqu'en face de la cathédrale, mérite une description particulière. Elle fut, comme l'indique son nom, habitée autrefois par de paisibles ecclésiastiques qui, à tour de rôle, faisaient leur semaine auprès de l'évêque. Depuis la révolution, elle avait singulièrement changé d'allures, et était devenue comme le vestibule du quartier le plus mal famé de Rodez.

Qu'on se figure une ruelle immonde, étranglée à son entrée par une maison en saillie et se perdant au bout d'une centaine de pas, dans une vaste courbure qui forme à gauche un cul-de-sac empesté, à droite, une ruelle plus étroite encore, la ruelle Saint-Vincent. Dans ce boyau sinistre, imaginez un grand mur délabré, quelques maisons aux fenêtres grillées, aux contrevants épais ; sur le sol, un pavé de caillontis noirâtre, imprégné d'exhalaisons fétides, couvert d'immondices sans nom, vous aurez l'exacte image de la rue des Hebdomadiers. La pluie seule restait chargé du nettoyage, et la lune remplissait, selon son gré, les fonctions du reverbère éteint.

Le numéro 605 était habité par les époux Bancal, et connu sous le nom de maison Bancal, du nom de ses principaux locataires.

La maison Bancal comprenait deux corps de bâtiments. On arrivait au second par un long couloir partant de la rue. Entre les deux bâtiments, une cour noire, avec un puits où les locataires prenaient l'eau pour leurs besoins personnels et venaient laver leur linge. Les Bancal s'étaient réservé un coin de cette cour, qu'ils avaient entouré au moyen de planches, pour élever un porc.

Le premier corps de bâtiment qu'ils habitaient consistait en un rez-de-chaussée et un premier étage.

En bas, on entrait de plain-pied dans la grande pièce où nous avons vu Bancal recevoir l'abbé Jean.

A côté de cette première pièce, une autre moins grande y attenait, prenant son jour sur celle-ci, au moyen d'un vitrage très large, garanti par un rideau de toile rouge. Dans cette seconde chambre couchait habituellement Madeleine.

Au premier étage, auquel on accédait par un escalier délabré établi dans la seconde pièce se trouvait une grande chambre qui était celle des époux Bancal, et un cabinet avec un lit de fer pour les deux plus jeunes enfants.

Le second corps de bâtiment comprenait quatre chambres qu'ils sous-louaient au mois.

Actuellement, l'une de ces chambres était occupée par Pierre l'Auvergnat.

Dans ce taudis, les époux Bancal vivaient misérablement d'un peu de travail de couture entrepris par Madeleine et des produits hasardeux d'une industrie qui consistait à aider les contrebandiers à passer le tabac. Le mari, qui était maçon, réparait par ci par là, au profit des autres, quelque mur ou quelque four ; quand le travail ne donnait pas, il allait nettoyer et soigner une vigne qu'il possédait au Monastère, à l'endroit même où sa fille Madeleine, en lui portant son déjeuner, devait rencontrer André Enjalran, le frère de Mme Manzon.

Enfin, grouillaient dans ce bouge deux enfants en bas âge, à moitié nus, s'élevant tant bien que mal au milieu de cette misère, souvent battus, toujours consolés par leur grande sœur Madeleine qui avait pour eux les tendresses d'une mère.

(A continuer.)

Certificat.—Je vous remercie de l'envoi de vos deux "Female Plasters" pour le "Beau Mal," et je vous assure qu'ils m'ont fait un bien immense. Veuillez m'en envoyer quatre autres pour des amies. Delle A. Dagenais.—Prix 25c. Adressez : Dr J. Larivière, Manville, R. I.

LA PATRIE
Imprimée et publiée par
La Compagnie de Publication de La Patrie

ADMINISTRATION ET REDACTION
Nos 31, 33, 35 RUE SAINT-GABRIEL.

ABONNEMENT
Edition Quotidienne..........$3.00 par an
" " ....1.75 6 mois
" " ....1.00 3 mois
Edition Hebdomadaire..........1.00 par an

ANNONCES (mesure agate)
Première insertion..........10 cts la ligne
Insertions subséquentes..........6 cts la ligne
Deux fois par semaine..........8 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:
LA PATRIE,
P.O. Boite 1427 Montréal, Canada.
N.-B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

AUTOUR DU MONDE

Le 247e anniversaire de Sorel

Funèbre trouvaille à Paterson

Rupture entre Berlin et Saint-Petersbourg

Le gouvernement américain a reçu une dépêche du consul des Etats-Unis à Auckland, annonçant que l'île de Suvarro, dans l'Océan pacifique fait à présent partie de l'empire britannique. Le drapeau anglais flotte sur cette île.

Trente-six bâtiments, contenant une grande quantité de machines, ont été détruits par le feu à Lunsbourg, Allemagne. Le toit de l'église St Nicolas a été brûlé.

L'incendie s'est déclaré dans des ateliers de tonnellerie. Les pertes sont de 12,000,000 de marcs. Six cents ouvriers se trouvent sans travail par suite de cette conflagration.

Pendant l'ascension d'un ballon au Champ de Mars à Paris la nacelle a accroché le rebord de la toiture de la galerie des machines et les attaches qui la supportaient se sont rompues. Les occupants, au nombre de trois, sont tombés à terre. L'un d'eux a été tué et les deux autres sont grièvement blessés.

L'affluence des visiteurs à l'exposition devient de plus en plus grande. La moyenne des entrées pour la semaine écoulée a été de cent vingt cinq mille par jour. Les différents jurys sont déjà à l'œuvre, mais la distribution des récompenses n'aura lieu qu'à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

On écrit de Paterson, N. J. :—On a fait samedi soir une funèbre trouvaille ; dans une maison malfamée de Ryle avenue, on a découvert les cadavres de quatre femmes et de deux hommes qui avaient été asphyxiés. Trois des femmes, à moitié nues, étaient étendues de toute leur longueur sur le parquet ; la plus âgée, paraissant avoir une quarantaine d'années, gisait au milieu d'une mare de sang qui avait coulé d'une affreuse blessure à la tête, et qui avait inondé le visage et tout le corps ; l'œil droit était presque complètement sorti de l'orbite, et la face était horriblement tuméfiée.

La quatrième femme, qui pouvait avoir dix-sept ans, était assise dans un fauteuil à bascule, près d'une fenêtre, et avait les bras croisés sur la poitrine. L'un des hommes était étendu sur une couchette dans une pièce au fond de la maison ; il avait la bouche grande ouverte d'où sortait la langue terriblement enflée.

C'était le propriétaire du bouge, un nommé Goodfreid, âgé de quatre-vingts ans. A côté de lui se trouvait un poêle à gaz auquel on attribue l'asphyxie des six personnes. Le coroner a ouvert une enquête.

Tout Sorel était sur pied hier. La jubilation règne partout. Le 247ème anniversaire de sa fondation a été célébré avec un éclat extraordinaire.

Une foule de citoyens des villes voisines de Montréal et de Québec ont assisté à la démonstration.

Les soldats du 6ème district militaire, campés à Sorel, ont pris part à la fête, et leurs uniformes tranchaient bien avec les décorations et les couleurs nationales. A 9 heures hier matin, la procession se forma au marché. Le défilé comprenait les militaires avec fanfare, le club de raquettes Union, le club Canadien, les sociétés Saint-Michel, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph ; la chambre de commerce, les professions libérales, les citoyens et les invités : personnages allégoriques, le maire et le conseil.

La messe fut dite en plein air ; l'église n'aurait jamais pu contenir une foule aussi considérable. Après la messe la procession retourna dans le même ordre au marché, où le maire, M. A. A. Taillon, prononça un éloquent discours. Hier après-midi, il y a eu grande parade par les militaires.

Hier soir, Sorel semblait être en feu. Toutes les maisons étaient illuminées ; un magnifique feu d'artifice lançait des jets sur toute la ville, le spectacle était très beau. D'heure en heure, le canon grondait. Une longue procession aux flambeaux parcourait les rangs.

La Kermesse a été ouverte à 6 heures.

On écrit de Londres : Il semble maintenant qu'une rupture entre les cours de Berlin et de St-Petersbourg soit devenue inévitable. Pour se rendre à Stuttgart le czarewitch aurait pu passer par Breslau et Dresde et éviter Berlin, mais l'insulte préméditée à l'adresse de l'empereur Guillaume n'eût pas été assez significative. A l'aller comme au retour le czarewitch s'est arrêté près d'une heure à Berlin pour déjeuner au buffet de la gare comme un simple voyageur, sans daigner donner aucun signe de sa présence à l'empereur d'Allemagne. Comme si cela n'était pas assez, les officiers de la suite du czarewitch ont refusé, au banquet qui a eu lieu à Stuttgart, de s'associer au toast de l'empire d'Allemagne. Ils ont quitté la salle lorsqu'on leur a dit qu'en cette circonstance ils manquaient de courtoisie.

Les journaux de demain ne parleront que de ces deux incidents. Leurs commentaires porteront aussi sur une brochure anonyme qui attire maintenant l'attention de l'Europe et dans laquelle il est dit qu'en cas de guerre on aurait tort d'espérer que la Bavière catholique consente à combattre aux côtes de l'Italie et que l'Autriche aurait trop de mal à contenir ses populations slaves pour qu'elle songe à se battre contre une nation étrangère.

Les craintes de la Suisse sont toujours aussi grandes parce que tout le monde est actuellement convaincu que l'Allemagne a l'intention d'envahir la France en lançant son armée dans les défilés du Jura et que la guerre ne tardera pas à éclater. Les autorités fédérales, sous l'influence de cette idée, font tous les efforts possibles pour réunir le matériel de guerre nécessaire et pour mettre l'armée en état d'entrer bientôt en campagne.

La fête commemorative qui a eu lieu à Kruchevatz en présence du roi de Serbie, des régents et du métropolitain Michel n'était qu'une démonstration contre l'Autriche. La bénédiction des étendards par Mgr Michel signifiait que la Serbie revendiquerait, même par la force, les territoires qui formaient autrefois l'empire serbe.

Les temps sont bien changés. Si les Serbes s'étaient permis, il y a quelques années, une démonstration pareille, les cuirassés autrichiens se seraient empressés de descendre le Danube. Mais le comte Kalnoky est obligé, aujourd'hui, de garder une plus grande réserve et d'attendre qu'une crise lui force la main. Le roi de Roumanie a dit au comte Kalnoky que la situation était beaucoup plus grave que ne le pensaient les hommes d'Etat autrichiens.

On fait à Londres de grands préparatifs pour la réception du shah de Perse. L'opinion générale est que le marquis de Salisbury ne lui arrachera aucune concession pouvant porter atteinte aux intérêts de la Russie. Le shah n'a certainement pas oublié les avertissements sévères qui lui ont été donnés par le czar.

L'hôtel du Canada—Cet établissement modèle devient de jour en jour plus prospère. Son propriétaire, M. Sabourin, ne néglige rien d'ailleurs pour donner à ses clients entière satisfaction. Le bar renferme les boissons les plus fines, les cigares les meilleurs ; la salle à dîner est des mieux achalandées, grâce à l'excellence du service et de la cuisine, tout le comfort désirable est offert aux personnes qui désirent prendre des chambres dans cet hôtel. Les dîners à 25 cts sont fins et recherchés et les hommes d'affaires ne pourraient choisir une meilleure salle de lunch.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A QUEBEC

Le toast du Canada au banquet national

DISCOURS DE L'HON. M. LAURIER

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs,

J'ai souvent pensé, et après l'éclat des fêtes d'aujourd'hui plus que jamais je pense, qu'il ne devrait y avoir pour tout le pays qu'une seule célébration de la Saint-Jean-Baptiste et que cette célébration devrait avoir lieu dans la bonne vieille ville de Québec. J'ai toujours pensé et plus que jamais je pense que Québec devrait être, pour les Canadiens d'origine française, ce que la Mecque est pour l'Arabe, la ville par excellence, la ville sacrée entre toutes.

On dira peut-être que je suis partial en faveur de Québec. Si on le dit, je réponds simplement que j'ai bien des raisons de l'être: loin de m'en défendre, je l'avoue hautement.

Car, il faut en convenir, il n'y a qu'un Québec. Nos amis de Montréal qui sont avec nous ce soir, qui sont fiers de leur ville et qui en sont fiers à bon droit, protesteront peut-être : je n'accepte pas ces protestations ! Des villes comme Montréal, le continent en fourmille ; j'en prends à témoin nos amis venus des Etats-Unis. Je ne dis pas de mal de Montréal, tant s'en faut, mais il n'y a qu'un Québec. Des villes comme Montréal, avec des rues larges, droites, régulières, tirées au cordeau, si j'étais irlandais, je dirais qu'il y en a à toutes les portes. Ces choses ont bien leur valeur, mais je le répète, il n'y a qu'un Québec. Ce qui fait le charme de Québec, c'est la variété, c'est l'imprévu de ses aspects ; à chaque pas que vous faites, la scène change, un nouveau panorama se déroule à vos yeux, aussi ravissant que le précédent, mais d'un genre différent. Ce charme de Québec, tout le monde en peut jouir ; les étrangers en jouissent comme nous, plus que nous peut-être, car les hommes sont ainsi faits qu'ils ne savent jamais suffisamment apprécier ce qu'ils possèdent.

Mais Québec possède un autre charme dont nous, Canadiens d'origine française, nous pouvons seuls jouir dans toute sa plénitude ; c'est le charme des souvenirs. Hommes de Quebec, vous êtes des privilégiés. L'antiquité nous a préservé la mémoire d'une épitaphe fameuse où l'on recommandait au passant de s'arrêter, parce qu'il foulait la cendre d'un héros, mais vous, hommes de Québec, vous vivez, vous respirez dans une poussière de héros.

A chaque pas que vous faites dans votre ville, un monument, un édifice, une pierre, un coin de ciel au bout d'une rue étroite fait surgir dans votre pensée tout un monde d'événements héroïques. Aujourd'hui, vous venez d'élever un nouveau monument qui perpétuera à jamais le souvenir de la croix plantée par l'envoyé du roi de France, pour prendre possession de ce pays au nom du roi de France.

Ce pays cependant n'est pas resté terre française, mais nous sommes toujours restés fidèles au souvenir de notre ancienne mère-patrie.

Bien que séparés de la France depuis plus d'un siècle, bien que différant d'elle aujourd'hui de plusieurs manières, nous avons toujours conservé son culte dans notre cœur, suivant de loin, mais avec un intérêt qui n'a jamais cessé un seul instant, toutes les péripéties de sa vie tourmentée, prenant notre part de ses joies, de ses triomphes, de ses désastres, de ses douleurs, plus encore de ses douleurs que de ses joies.

L'adversité est l'epreuve de toutes les affections, et j'en appelle à vous tous, n'est-il pas vrai que nous n'avions jamais réalisé combien la France nous était chère comme nous l'avons réalisé à l'époque de ses revers, dans les années 1870 et 1871, quand le télégraphe nous apportait des défaites au lieu des victoires que nous attendions ? Et quand il n'y eut plus à en douter, quand, ayant espéré contre toute espérance, il nous fallut pour nous convaincre lire et relire le texte de la dure loi imposée par le vainqueur, quand l'Alsace et la Lorraine étaient violemment arrachées au territoire français, je vous le demande, si on nous avait enlevé un de nos propres membres, aurions-nous plus souffert ?

Le toast proposé par M. Langelier nous rappelle que notre séparation d'avec la France nous a imposé de nouveaux devoirs, créé de nouveaux intérêts, et ouvert de nouvelles affections. Nous sommes Canadiens-français, mais notre patrie n'est pas confinée au territoire ombragé par la citadelle de Québec : notre patrie, c'est le Canada, c'est tout ce que couvre le drapeau britannique sur le continent américain, les terres fertiles qui bordent la baie de Fundy, la vallée du Saint-Laurent, la région des grands lacs, les prairies de l'Ouest, les montagnes Rocheuses, les terres que baigne cet océan célèbre où les brises sont aussi douces que les brises de la Méditerranée. Nos compatriotes ne sont pas seulement ceux dans les veines de qui coule le sang de la France, ce sont tous ceux, quelle que soit leur race, ou leur langue, que le sort de la guerre, les accidents de la fortune, ou leur propre choix ont amenés parmi nous et qui reconnaissent la suzeraineté de la couronne britannique. Quant à moi, je le proclame hautement, voilà mes compatriotes, je suis Canadien. Mais je l'ai dit ailleurs, et j'ai plus de plaisir à le répéter ici ce soir, entre tous mes compatriotes, la première place dans mon cœur est pour ceux dans les veines de qui coule le sang de mes propres veines. Je n'hésite pas à dire cependant que les droits de mes compatriotes d'autres races me sont aussi chers, aussi sacrés que ces droits de ma propre race, et si le malheur voulait qu'ils fussent jamais attaqués, je les défendrais avec autant d'énergie et de vigueur que les droits de ma propre race. Je dis *moi*, ne devrais-je pas dire vous, nous tous ? Oui, nous sommes trop fils de la France, de cette généreuse nation qui a tant de fois donné son sang pour défendre les faibles, les opprimés, pour n'être pas prêts en tout temps, nous aussi, à défendre les droits de nos compatriotes de nationalités différentes, à l'égard des nôtres. Ce que je réclame pour nous, c'est une part égale de soleil, de justice et de liberté ; cette part nous l'avons, nous l'avons ample, et ce que nous réclamons pour nous, nous sommes anxieux de l'accorder aux autres.

Quant à moi, je ne veux pas que les Canadiens-Français dominent sur personne et je ne veux pas que personne domine sur eux. Justice égale, droits égaux. Il est écrit que les sables des mers sont comptés, que pas un cheveu de notre tête ne tombe sans la permission d'une providence éternelle, éternellement sage. N'est-il pas permis de croire, lorsque, dans la bataille suprême livrée sur les plaines d'Abraham, le sort des armes tourna contre nous ; n'est-il pas permis de croire qu'il entrait dans les desseins de la Providence que les deux races jusque là ennemies vécussent désormais en paix et en harmonie sur ce continent, et désormais ne fissent plus qu'une seule nation ? C'est là l'idée qui a été la source inspiratrice de la Confédération. Quand les provinces britanniques furent unies sous la même constitution, l'espérance maintenant avouée était de donner à tous les éléments épars qui s'y trouvaient le même idéal national, d'offrir au monde le spectacle d'une nation diverse dans ses origines, conservant dans tous ses groupes, le respect des traditions de famille et de race, mais donnant désormais à tous, une unique et même aspiration. Je n'ai pas oublié que la confédération à son origine ne fut pas acceptée sans terreur par nombre de Canadiens d'origine française. Il est une chose cependant pour laquelle les Canadiens-français ont droit à l'universelle admiration. Le vice des democraties est d'ordinaire de flatter les foules. Je ne sais pas flatter, jamais je ne m'abaisserai au rôle de flagorneur pas plus des foules que des personnes, mais c'est simple justice de constater avec quelle admirable souplesse les Canadiens-français se sont adaptés à tous les régimes par lesquels ils ont passé, la constitution de 1775, celle de 1791, celle de 1841, et enfin le régime de la Confédération. Je n'ignore pas qu'il n'est pas de nation là où il n'y a pas de fierté nationale. Je n'ignore pas non plus que presque toujours la fierté nationale repose sur ces événements tragiques qui font souffrir, qui font pleurer, mais qui mettent en relief toutes les forces d'une nation, ou d'une race, et à ce sujet on a dit avec raison que les peuples les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire.

Notre histoire sous la Confédération n'offre aucun de ces faits dramatiques qui rendent le passé si attachant ; elle a été calme, elle a été heureuse. Mais la paix a aussi ses gloires et ses héros. Le Canada, sous la Confédération, a pu s'énorgueillir d'hommes dont n'importe quelle nation aurait le droit d'être fière. Je ne parlerai pas des Canadiens d'origine française ; M. Langelier vous les a rappelés il y a un instant, je choisirai parmi les Canadiens d'origine britannique et je ne citerai que deux noms.

Le premier nom que je vous rappellerai est le nom d'un homme duquel je diffère *toto coelo*, mais je suis trop fier de mon origine pour ne pas me faire une gloire en tout temps, de rendre justice à un adversaire ; le nom que je vous signale est le nom de Sir John Macdonald. Je n'étonnerai pas mon ami M. Chapais, que je vois parmi vous, si je dis que je ne partage pas les opinions politiques de Sir John Macdonald ; je puis même ajouter que je les réprouve presque totalement, mais il faut reconnaître que Sir John Macdonald dans tout le cours de sa longue carrière a déployé des qualités d'une telle éminence qu'elles auraient fait leur marque sur les plus vastes théâtres, que personne sur ce continent n'a excellé comme lui à gouverner les hommes, à moins que ce ne soit M. Mercier. L'autre nom que je vous signale est le nom d'un homme qui a été pour moi un ami et plus qu'un ami, le nom de l'honorable Edward Blake. Il y a déjà quelques années, parlant ici même de M. Blake, j'ai déclaré que dans mon opinion l'Amérique, à ce moment, n'avait pas son égal, et que l'Europe, n'avait pas son supérieur. Tout ce que j'ai vu depuis de M. Blake m'a confirmé dans cette opinion ; j'ai eu l'avantage de le voir de très près, et j'ai aussi appris que chez lui, le caractère, l'âme, le cœur sont à la hauteur de l'intelligence. Bien d'autres noms que ceux-là, noms de la plus haute éminence, se pressent sur mes lèvres ; je les passe sous silence pour vous rappeler un événement qui résumera tout ce que je pourrais dire, et vous montrera que tout en restant Canadiens-français, nous sommes Canadiens dans la plus vaste acception du mot. Il y a à peine quelques semaines, le feu détruisait Saint-Sauveur. Un homme s'est alors présenté pour combattre le fléau, et arrêter le désastre : allègrement, sans hésitation, avec l'intrépidité alerte du véritable soldat qu'il était, il s'est porté au plus fort du danger et y a trouvé la mort. Le lendemain toute la population française de Québec se répandait dans les rues—comme aujourd'hui, non cependant comme aujourd'hui dans la joie et l'allégresse, mais le deuil dans le cœur—et avec la plus pieuse révérence saluait au passage le corps mutilé du major Short.

Le major Short n'était pas de notre race ; c'était pourtant notre compatriote, et quel est celui d'entre vous, Canadiens-français, qui dans cette heure de deuil, au milieu des ruines fumantes de votre ville, en face de ce corps inanimé, mort d'une mort si héroïque, quel est celui d'entre vous qui ne s'est senti fier d'être Canadien ?

Messieurs, ayons l'orgueil de notre race. Sachons être plus justes envers tous nos compatriotes, sans distinction de races ni de croyances. Sachons non-seulement être justes, mais sachons être généreux ; que toutes nos actions dans la Confédération soient marquées par cette générosité qui a marqué la carrière de la France en Europe.

LA
SALSEPAREILLE
DE BRISTOL
est le
PLUS PUISSANT DÉPURATIF
du
SANG ET DES HUMEURS.

AVIS DE DEMENAGEMENT.

A. & S. Nordheimer, commerçants de Pianos et de Musique, demenageront a leurs nouvelles salles, 209, rue St-Jacques, batisse Nordheimer, Samedi, le 22 courant. Stock complet de Pianos et Musique. Conditions et prix faciles.

Le public est respectueusement invité a venir visiter notre nouvel etablissement et stock complet de Pianos Orgues et Musique les mieux choisis.

A. & S. NORDHEIMER.
10 97

RONAYNE Bros.,
CARRE CHABOILLEZ,
Appellent l'attention sur leur immense stock de CHAUSSURES qui est le plus complet dans tous les départements.
NOS PRIX sont les PLUS BAS dans la cité.
Ronayne Bros.,
Carré CHABOILLEZ.
jno

Les Corsets Crompton

Nous annonçons que nous avons été nommés agents pour *Ontario-Est*, le *district d'Ottawa* et les *provinces de Québec, Nouveau-Brunswick* et *Nouvelle-Ecosse*, pour la vente des célèbres Corsets Crompton Coraline. Un assortiment complet des articles sera toujours tenu en vente et les ordres seront ponctuellement exécutés.

Nous avons déjà reçu une grande partie de notre importation anglaise et étrangère pour l'automne, Marchandises d'Etape et de Fantaisie, Laines canadiennes et Cotons, vers le 15 juillet, nous nous attendons à être au complet dans tous les départements. Nos commis-voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet d'échantillons.

ROBERTSON LINTON & CO.,
Coin des rues Sainte-Hélène et Lemoine, MONTREAL.
12 101

FUMEZ
LA CHAMPAGNE CIGARE.
LE JACK POT CIGARE.
MOUSQUETAIRE CIGARE.
FUMEZ FUMEZ FUMEZ

L. N. DENIS,
TAPISSERIE
A BON MARCHÉ.
299½, RUE SAINT-LAURENT.

MONTREAL SHOW CASE CO
A déménagé ses magasins au
No 30, RUE DU COLLEGE
Manufacturiers de vitrines en argent plaqué, noyer, ébène et mahogany, ainsi que des garnitures pour magasins de bijouteries, de pharmacies, de bars, de bureaux et de magasins. Nouveaux dessins. Demandez le catalogue des vitrines.
Téléphone no 1444.

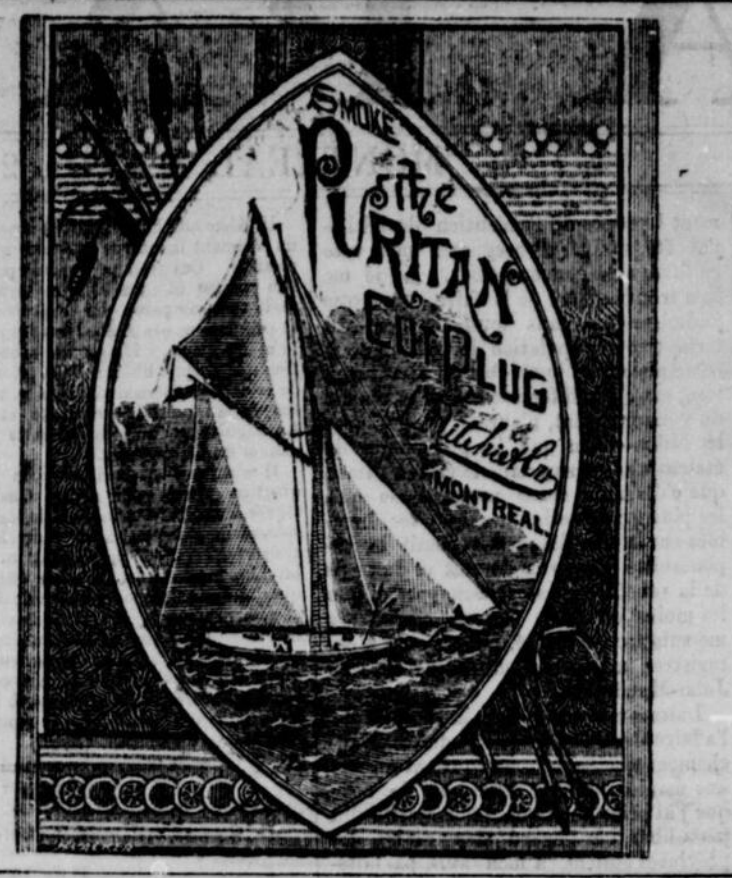

LA "LANCASHIRE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
DE MANCHESTER, ANGLETERRE.
CAPITAL - - - - - - $15,000,000
Propriétés de toute description assurées aux taux les plus bas.
Telephone No. 1583
BELLEAU & BAMFORD, Agents,
Nos. 43 et 45, rue St-Jean, Montréal.
2ps

DEMANDEZ LE
FAMEUX VINAIGRE
"ETOILE BLANCHE"
— DE —
Côté & Léveillé, 209 et 211, rue St-Paul.
En Vente chez tous les Epiciers.

PEINTURES
De toutes sortes, Huiles, Vernis, Térébentine, Vitres, Glaces de Miroirs, Pinceaux, Mastic,
ETOUPE, COALTAR, VERT A JALOUSIES, BLANSOIRS A PLAFONDS de première qualité.
Teintures de toutes sortes, Médecines Patentées, &c,
J. T. LETOURNEUX, 259 Rue SAINT-PAUL,
MONTREAL.
131 29

FUMEZ LE
CIGARE
BOULEVARD
A 5 cts.,
ET
VOUS SEREZ SATISFAIT.

P. CIZOL,
Ouvrira le 18 Mai, son magnifique
Café et Restaurant Français.
Diners et Soupers à 15 et 25 cents, de 12 à 2, et 6 à 8.
CABINETS DE SOCIÉTÉ.
Café Noir, avec Cognac, aussi avec Petit Pain et Beurre, 5c.
CHARCUTERIE FRANÇAISE.
N'oubliez pas le No 98, RUE VITRÉ, tenu par P. Cizol.

MONTAGNES DE BELŒIL
SAINT-HILAIRE, P.Q.
The IROQUOIS HOUSE
Grandement améliorée. Ouvrira pour la saison vers le 15 Juin.
G. T. R. R.—Quittera la cité à 6.45, 8.00 a.m.; 3.15, 5.20, 10.15 p.m. De retour partira de St-Hilaire à 4.49, 8.15, 10.53 a.m.; 5.35, 7.10 p.m.
Ecrivez pour une circulaire descriptive.
B. F. CAMPBELL,
Directeur-Gérant.

HOTEL DU PACIFIQUE
LOUIS MARTIN & CO,
PROPRIÉTAIRES,
45 et 47, Est 10e Rue,
Près Broadway.

RESTAURANT FRANCAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
DINER, TABLE D'HOTE, DE 5½ A 8½.
$1.00, VIN COMPRIS.

GRAND
CAFÉ PARISIEN
Billards et Jeux divers
Journaux, Revues et Publications illustrées
Dépôt de Cigarettes françaises
Bureau télégraphique Interprètes
Voitures de Remise.
Adresse télégraphique :
PACIFIQUE, NEW-YORK.
3m 64

HOTEL RIENDEAU
64 RUE ST-GABRIEL, Montréal.
Système AMERICAIN et EUROPEEN
Chambres 50c et $1.00 par jour, table exquise. Vins de premier choix. Lunch du midi, le meilleur à Montréal

ST. LAWRENCE HALL.
Cet établissement est maintenant sous la direction de son ancien propriétaire si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.
H. HOGAN, Propriétaire.
S. MONTGOMERY gérant.

BALMORAL HOTEL
MONTRÉAL.
L'HOTEL BALMORAL est un des plus considérables et des plus beaux du Canada. Son site est un des plus convenables pour toutes les classes de voyageurs. Les hommes d'affaires, touristes et autres trouveront tous les accessoires d'un hôtel de première classe, au Balmoral, aussi des chambres spéciales pour échantillons.
178

J. & P. BRUNET
IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE
Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.
Réparations en tous genres à des prix très modérés.
Résidence privée : J. BRUNET, Côte-des-Neiges. Téléphone 4666.
Résidence privée: Ph. BRUNET, Entrepreneur-briquetier, 303 rue Laval.
jno

RUE BAGG.

DANS L'INSTANCE de l'Expropriation pour le prolongement de la rue Bagg, de la rue St-Laurent à la rue Durocher, dans le quartier St-Laurent, de cette cité.

Les limites projetées de cotisation déjà publiées ont été modifiées et les dites limites telles que modifiées sont comme suit dans l'avis suivant :

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les commissaires soussignés nommés pour exproprier les propriétés requises pour l'amélioration ci-dessus, ont l'intention de prélever la cotisation pour défrayer le coût total de la dite amélioration sur les propriétés suivantes, savoir :

Sur tous les lots de terre sur le côté nord-ouest de la rue Sherbrooke, à partir de la rue de l'Université jusqu'à la rue Saint-Laurent, y compris le lot à l'encoignure sud-ouest des rues de l'Université et Sherbrooke et le lot à l'encoignure nord-est des rues St-Laurent et Sherbrooke, prenant pour ce dernier lot une façade n'excédant pas soixante-et-cinq [65] pieds sur la rue Sherbrooke ;

Des deux côtés des rues Prince-Arthur, Bagg et Courville, sur une profondeur de cent (100) pieds seulement, à partir de la rue de l'Université dans le quartier St-Antoine, jusqu'au square St-Louis, dans le quartier St-Louis ;

Sur toute la propriété de la Corporation connue sous le nom de square Saint-Louis ;

Des deux côtés de la rue Guilbault, à partir de la rue St-Laurent jusqu'à la rue St-Urbain ;

Du côté sud-est de l'avenue des Pins projetée, à partir de la rue de l'Université jusqu'à la rue Saint-Laurent ;

Des deux côtés de la rue Saint-Laurent, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins projetée ; les lots sur le côté nord-est de la dite rue St-Laurent devant être cotisés sur une profondeur de soixante-cinq (65) pieds seulement, et les lots sur le côté sud-ouest de la même rue, sur une profondeur de cent (100) pieds seulement ;

Des deux côtés de la rue St-Charles-Borromée projetée, à partir de la rue Milton projetée jusqu'à la rue Guilbault ;

Des deux côtés de la rue St-Urbain, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins, projetée ;

Des deux côtés de la rue Ste-Famille, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins projetée ;

Des deux côtés de la rue Mance, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins projetée ;

Des deux côtés de l'avenue du Parc, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins projetée ;

Des deux côtés de la rue Durocher, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins projetée ;

Des deux côtés de la rue Shuter, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Prince-Arthur ;

Des deux côtés de l'avenue Lorne, à partir de la rue Milton jusqu'à la rue Prince-Arthur ;

Des deux côtés de l'avenue Oxenden à partir de la rue Prince-Arthur jusqu'à l'avenue des Pins projetée ;

Des deux côtés de la rue Lorne Crescent, dans toute sa longueur ;

Des deux côtés de la rue de l'Université, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins projetée.

Et toutes les parties intéressées sont par les présentes notifiées que les dits commissaires se réuniront en leur bureau à l'Hôtel de Ville, Vendredi, le cinquième jour de juillet prochain, à trois heures de l'après-midi, et que là et alors ils entendront toutes les plaintes qui leur seront faites relativement aux limites qu'ils ont l'intention de fixer.

J. L. CASSIDY,
M. MARTIN,
DUNCAN McCORMICK,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, 25 juin 1889.

(Cet avis sera inséré dans LA PATRIE et *La Minerve* le 28 juin courant et le 2 juillet prochain.)

ÉGOUTS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles spéciaux de cotisation pour égouts construits dans les rues ou parties de rues suivantes, savoir :

RUES	LOCALITÉS
Sanguinet	Entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Rachel.
Sanguinet	Entre la rue Rachel et l'avenue Mont-Royal.
Adeline	(Nord du marché St-Antoine), entre les rues de l'Aqueduc et de la Montagne.
Berri	Entre la rue Roy et le tunnel Colborne.
Ste-Catherine	Entre les rues Drummond et de la Montagne.
Cherrier	De la rue Amherst en gagnant l'ouest jusqu'à l'égoût actuel.
St-François	De la rue Centre à la rue du Grand-Tronc.
St-Hippolyte	De près des anciennes limites de la cité jusqu'à l'avenue Mont-Royal.
Laval (avenue)	do do do
De l'Ecole	De la rue St-Félix à la rue de la Montagne.
Rachel	De la rue des Erables au chemin Papineau.
Taylor [ou Hutchison]	A l'ouest de l'avenue du Parc et au nord de la rue Sherbrooke.

dans la Cité de Montréal, sont complétés, et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son Bureau, dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Hôtel-de-Ville, Montréal, le 24 Juin 1889.

(Cet avis sera inséré dans LA PATRIE et *La Minerve* les 26, 27 et 28 juin courant et le 2 juillet prochain.)
178

Codes du Cable
POUR L'USAGE
Des Voyageurs à l'Etranger,
AUSSI POUR
Des Fins de Commerce en Général
Envoyez pour circulaires ou venez et examinez-les.
MORTON, PHILLIPS & BULMER
Libraires, fabricants de Cahiers et imprimeurs,
1755 et 1757 rue Notre-Dame, Montréal.

RUE DORCHESTER-OUEST

La Cité de Montréal

Par son Conseil et Procureur soussigné, donne par les présentes avis public que VENDREDI, le NEUVIEME jour d'AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, au Palais-de-Justice de cette cité, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de son dit conseil et procureur, à l'un des honorables juges de la Cour Supérieure, dans et pour le district de Montréal, dans la province de Québec, en chambre, une requête demandant au dit juge de choisir et nommer, en vertu de l'acte de la législature 52 Vict., Chap. 79, trois personnes capables et désintéressées pour agir en qualité de commissaires pour fixer et déterminer, conformément au dit acte, les prix et compensation à être accordés pour les lots ou morceaux de terre ou biens-fonds ci-après mentionnés et désignés que la dite corporation de la cité de Montréal a décidé d'acquérir par résolution passée le vingt-septième jour de Mai dernier, pour l'élargissement de la rue Dorchester, de la rue du Fort aux limites ouest de la cité, dans le quartier Saint-Antoine, de la dite cité, et pour remplir les autres devoirs imposés aux dits Commissaires par la loi, savoir :

1. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 9.6 pieds ; du côté nord-ouest par les subdivisions nos 23, 24 et 25 du lot du cadastre no 1641, le dit côté mesurant environ 70.0 pieds ; du côté sud-ouest par la subdivision no 6 du lot du cadastre no 1641A, le dit côté mesurant environ 15.0 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 70.0 pieds ; contenant une superficie d'environ 861 pieds carrés ; le dit terrain étant les parties sud-est des subdivisions nos 23, 24 et 25 du lot du cadastre no 1641 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

2. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la subdivision no 25 du lot du cadastre no 1641, le dit côté mesurant environ 15.0 pieds ; du côté nord-ouest par parties des subdivisions nos 6 et 7 du lot du cadastre no 1641A, le dit côté mesurant environ 27.0 pieds ; du côté sud-ouest par l'avenue Seymour, le dit côté mesurant environ 16.0 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 27.0 pieds ; contenant une superficie d'environ 425.2 pieds carrés ; le dit terrain étant les parties sud-est des subdivisions nos 6 et 7 du lot du cadastre no 1641A sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité;

3. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par l'avenue Seymour, le dit côté mesurant environ 19.0 pieds; du côté nord-ouest par parties des subdivisions nos 15, 16, 17 et 18 du lot du cadastre no 1641A, le dit côté mesurant environ 111.0 pieds; du côté sud-ouest par une partie du lot du cadastre no 1642, le dit côté mesurant environ 19.7 pieds; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 111.0 pieds; contenant une superficie d'environ 2147.8 pieds carrés; le dit terrain étant les parties sud-est des subdivisions nos 15, 16, 17 et 18 du lot du cadastre no 1641A sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

4. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie sud-ouest du lot du cadastre no 1641, le dit côté mesurant environ 13.7 pieds ; du côté nord-ouest par une partie du lot du cadastre no 1642, le dit côté mesurant environ 125.7 pieds; du côté sud-ouest par la partie nord-est du lot du cadastre no 1643, le dit côté mesurant environ 21.75 pieds; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 121.0 pieds; contenant une superficie d'environ 2516.5 pieds carrés; le dit terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre no 1642 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité;

5. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie sud-ouest du lot du cadastre no 1642, le dit côté mesurant environ 21.75 pieds ; du côté nord-ouest par une partie du lot du cadastre no 1643, le dit côté mesurant environ 137.0 pieds ; du côté sud-ouest par la rue Sussex, le dit côté mesurant environ 24.3 pieds; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 136.0 pieds ; contenant une superficie d'environ 3000 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre no 1643 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine de cette cité ;

6. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la rue Sussex, le dit côté mesurant environ 25.8 pieds; du côté nord-ouest par les subdivisions no 1 et partie de 2 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 42.9 pieds ; du côté sud-ouest par le résidu de la subdivision no 2 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 26.3 pieds; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 43.0 pieds ; contenant une superficie d'environ 1032.3 pieds carrés ; le dit terrain étant les parties sud-est des subdivisions nos 1 et partie de 2 du lot du cadastre no 1650 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

7. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par partie de la subdivision no 2 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 26.3 pieds ; du côté nord-ouest par les subdivisions nos 3 et 4 et partie de 2 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 64.05 pieds ; du côté sud-ouest par la subdivision no 5 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 27.35 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 64.2 pieds ; contenant une superficie d'environ 1664 pieds carrés ; le dit terrain étant les parties sud-est des subdivisions nos 3 et 4 et partie de 2 du lot du cadastre no 1650 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine de cette cité ;

8. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la subdivision no 4 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 27.35 pieds ; du côté nord-ouest par une partie de la subdivision no 5 du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 26.75 pieds ; du côté sud-ouest par la subdivision no 1 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 27.7 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 26.8 pieds ; contenant une superficie d'environ 708.5 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie sud-est de la subdivision no 5 du lot du cadastre no 1650 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

9. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie sud-ouest du lot du cadastre no 1650, le dit côté mesurant environ 27.7 pieds; du côté nord-ouest par une partie de la subdivision no 1 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 48.8 pieds; du côté sud-ouest par une partie de la subdivision no 2 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 25.2 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 58.0 pieds; contenant une superficie d'environ 1390.86 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie sud-est de la subdivision no 1 du lot du cadastre no 1651 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

10. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie sud-ouest de la subdivision no 1 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 25.2 pieds ; du côté nord-ouest par une partie de la subdivision no 2 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 50.2 pieds ; du côté sud-ouest par la partie nord-est de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 23.8 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 50.7 pieds ; contenant une superficie d'environ 1236.02 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie sud-est de la subdivision no 2 du lot du cadastre no 1651 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

11. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie sud-ouest de la subdivision no 2 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 23.8 pieds ; du côté nord-ouest par une partie de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 24.8 pieds ; du côté sud-ouest par une partie de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 23.8 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 25.0 pieds, contenant une superficie d'environ 582.17 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie nord-est de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

12. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie nord-est de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 23.8 pieds ; du côté nord-ouest par une partie de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 24.8 pieds ; du côté sud-ouest par la partie nord-est de la subdivision no 4 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 23.8 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 25.2 pieds ; contenant une superficie d'environ 595.0 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie sud-ouest de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

13. Un terrain avec partie d'une bâtisse en pierre à quatre étages sus-érigée, borné du côté nord-est par la partie sud-ouest de la subdivision no 3 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 23.8 pieds ; du côté nord-ouest par une partie de la subdivision no 4 du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 53.6 pieds ; du côté sud-ouest par l'avenue Essex, le dit côté mesurant environ 23.0 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 53.4 pieds ; contenant une superficie d'environ 1251.90 pieds carrés ; le dit terrain étant la partie sud-est de la subdivision no 4 du lot du cadastre no 1651 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ;

14. Un terrain sans bâtisse sus-érigée, borné du côté nord-est par l'avenue Essex, le dit côté mesurant environ 16.5 pieds ; du côté nord-ouest par une partie du lot du cadastre no 1651, le dit côté mesurant environ 137.8 pieds ; du côté sud-ouest par les limites de la Cité, le dit côté mesurant environ 20.8 pieds ; du côté sud-est par la rue Dorchester, le dit côté mesurant environ 125.5 pieds ; contenant une superficie d'environ 2129.0 pieds carrés ; le dit terrain étant une partie du lot du cadastre no 1651 sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St-Antoine de cette cité ; le tout suivant le plan de l'amélioration déposé dans le bureau de l'Inspecteur de la cité.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en pieds et décimales anglais.

L. J. ÉTHIER,
Asst.-Procureur Corporation de Montréal.

Montréal, 28 juin 1889.

(Pour être publié dans LA PATRIE et *La Minerve* les 2 et 3 juillet prochain.)

La Banque du Peuple.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que Paul-Médard Galarneau, en son vivant de la cité de Montréal, écuier, bourgeois, étant décédé le vingt-sixième jour de Mai dernier, a cessé d'être membre ou associé principal de la Corporation de la Banque du Peuple.

J. S. BOUSQUET, Caissier.
Montréal, 6 Juin 1889. 2m 87

A VENDRE
Le droit d'exploiter, dans la Puissance du Canada, pour un intérêt, le procédé patenté par décret No 17590 du 8 septembre 1883, accordé à Marshall J. Allen & William E. Bradley, pour perfectionnement de l'art ou procédé de fabrication du Whiskey FRANKFORT WHISKEY PROCESS Co.
DUNCAN McCORMICK, agent,
No 181 rue St Jacques, Montréal.
184

Marché de Lamb
Pour vos viandes de toutes sortes, allez chez M. LAMB,
471½ RUE SAINT-LAURENT.

L. N. DENIS,
PEINTURES
A BON MARCHÉ.
299½, RUE SAINT-LAURENT.

FRS. MARTINEAU,
MARCHAND DE
PEINTURES et TAPISSERIES,
Ferronneries, Lampes, Glaces de Miroirs, Huile de Charbon, Mastic, Huile de Lin, Térébentine, Vitres, Etc., Etc., Etc.
Les entrepreneurs, menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers, trouveront constamment tous les matériaux nécessaires à la construction, toutes sortes d'outils, etc.
L'on trouvera aussi toutes sortes d'ustensiles, tels que chaudrons, canards, soupières, poêles à frire, pots à colle, etc., etc. Les meilleurs blancs anglais, importés directement, à très bon marché, et aussi toutes sortes de blancs canadiens. Mention spéciale : Huile d'Olive pure.
Frs. Martineau,
1381 RUE STE-CATHERINE 1383.

Peintures Préparées
Marque de (ISLAND CITY) Commerce.
Ces Peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.
PEINTURE A PLANCHER
"SENOURS"
sèche en 12 heures. Peintures à Couvertures, etc.
P. D. Dods & Co.,
No 146. Rue McGILL.

O. CAUCHON,
— MARCHAND DE —
FERRONNERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, PINCEAUX, VITRES, MASTIC, LAMPES, etc, etc.
Assortiment complet de
TAPISSERIES
3 cts en montant.
315 — Rue Saint-Laurent — 315
Montréal.
P.S.—Tout ouvrage en Peinture, Blanchissage Tapissage, etc, etc, exécuté sous le plus court délai et à des prix très modérés.
Téléphone 1614.

AVIS
F. X. CREVIER a transporté sa place d'affaires au no 302 rue Craig.
F. X. CREVIER, plombier, couvreur, fabricant de corniches en tôle galvanisée et poseur d'appareils de chauffage à eau chaude, etc., etc., sollicite toute commande pour couvertures, plombage et appareils de chauffage, etc., neuf et toutes réparations, seront exécutées avec soin et à des prix très modérés.
F. X. CREVIER,
302 rue Craig.

A. DEMERS, A. THERIEN, C BRUNET.
Drapeau, Savignac & Cie.,
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs, Poseurs d'Appareils à l'Eau Chaude, Marchands de Quincaillerie, Etc., Etc.
M. SAVIGNAC, quoique retiré des affaires, continuera à diriger la maison et à aider les nouveaux associés de ses conseils et de son expérience.
38 1a

A. SICOTTE & FILS,
327 — Rue St Laurent — 327
FERBLANTIERS, PLOMBIERS

Et ouvriers dans les appareils à Gaz.—Poseurs de Fournaises à air chaud, de Baignoires, de Cabinets, etc. Couvreurs en fer blanc, Tôle galvanisée, Conducteurs de tuyaux métalliques, etc.

THIBODEAU & BOURDON
1203 rue STE-CATHERINE,
Coin de la rue Papineau, - - Montréal,
Ont constamment en mains une quantité considérable de
BOIS DE SCIAGE SEC
qu'ils vendent à bas prix.
Vente par char et par pile avec légère avance.
Téléphone no 6039.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
Bois de Sciage
92, rue Sanguinet
MONTREAL
CLOS: { Coin des RUES SANGUINET et DORCHESTER. Téléphone No 106. BASSIN WELLINGTON, en face des bureaux du G. Tronc. Téléphone 1401

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE, Jr., & FRERE,
No 2388, rue Notre-Dame,
Et aux Bassins du Canal, pied de la rue Guy
Téléphone No 134. MONTREAL.
Scieries à South Durham, P. Q.

Bois de Sciage et Charpente
MANUFACTURE de CHASSIS, PORTES, etc
T. PREFONTAINE
RUE DU CANAL, coin de la rue Vinet.
10,000,000 de pieds de bois de toutes sortes à prix très réduits.
Téléphone no 1455.

DEMENAGEMENT.
Combustible à bon marché.
Bois coupé de longueur de poêle, juste ce qu'il faut pour faire du feu rapidement.
Gros voyage de "slabs" coupés, à $1.50 le voyage, livré à domicile.
Gros voyage de rognures sèches de bois à $1.00 le voyage, livré à domicile.
HENDERSON FRERES,
340 RUE WILLIAM.

Importation Nouvelle
— CHEZ —
DAVID MADORE,
281, 283, 285, rue Saint-Paul, Montréal.
SPÉCIALITÉS : Blanc de Plomb Anglais, Vert de Paris en Poudre, Couchettes en Fer, Instruments Aratoires, etc., etc.
— EN GROS SEULEMENT —
DAVID MADORE.

Michaud & Giguère,
MANUFACTURIERS DE
AUVENTS (Garde Soleil),
DRAPEAUX, HAMACS,
PRÉLARTS HUILÉS (Tarpaulins),
COUVERTS HUILÉS pour Chevaux,
ETC., ETC.
252, rue St-Paul.
1m 13

L. C. De TONNANCOURT
MARCHAND-TAILLEUR
No 8 Rue Saint-Lambert,
(Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie).
A maintenant reçu toutes ses Importations de Printemps. Il a en mains un magnifique choix. Une visite est respectueusement sollicitée.

EDITION DU SOIR

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La fête nationale au parc Sohmer

Après la grande démonstration de la fête nationale à Québec, il nous a été donné de jouir d'un spectacle aussi grand, aussi imposant dans sa simplicité, à Montréal.

Nous avons vu un peuple tout entier se lever pour accourir acclamer ses héros, ceux qui ont fait sa gloire et ceux qui illustrent son histoire. C'était la patrie canadienne-française en liesse, c'était le peuple canadien-français venant glorifier les héros d'une race qui subsiste encore en dépit des efforts de ses ennemis.

La société Saint-Jean-Baptiste à Montréal avait réuni une foule innombrable de nos compatriotes au parc Sohmer. Tout avait été préparé pour la circonstance; les jeux et les amusements occupèrent les promeneurs durant la plus grande partie de la journée.

Mais quand les discours commencèrent, le silence se rétablit dans cette foule enthousiaste et avide de connaître les glorieux exploits de nos aïeux.

Les personnes présentes furent admirablement servies: MM. L. O. David, l'hon. juge Loranger, MM. Cloran et Curran, de la société St-Patrice, prononcèrent d'éloquents discours. Dans la soirée MM. L. O. David, Christin, H. Beaugrand et J. G. de la Durantaye retracèrent en termes émus l'épisode le plus glorieux de notre histoire. La foule enthousiasmée applaudissait glorieusement aux orateurs.

Pendant ce temps des feux d'artifice préparés par la section Saint-Jean-Baptiste illuminaient la nuit noire de ses reflets empourprés.

Différentes sections de la société Saint-Jean-Baptiste étaient représentées: la section d'Hochelaga par M. Allard; la section de l'Ouest par M. Girard; la section St-Henri par M. Papineau; la section de la Pointe-Saint-Charles par M. Ernest Tramblay, avocat, qui prononça un magnifique discours.

Nous empruntons à la *Minerve* le texte des discours de MM. L. O. David, le juge Loranger et H. Beaugrand prononcés hier, au Parc Sohmer.

Discours de M. L. O. David

Il y a longtemps qu'on dit: "Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus." C'est bien le cas de le dire en ce moment. Au nom de la société St-Jean-Baptiste, j'avais invité un grand nombre d'orateurs à venir prendre la parole; la plupart d'entre eux ne sont pas arrivés. Mais en présence de cette foule immense venue ici, je me suis demandé si les auditeurs seraient disposés à revenir ce soir, plutôt que de rester maintenant. Lorsqu'on se rend à un banquet pour manger, il est un peu difficile de faire attendre les gens plusieurs heures, jusqu'au soir. Nous avons peu de mets à vous présenter; mais s'ils ne comptent pas par la quantité, j'espère que ce sera par la qualité. Je ne me proposais pas de vous faire un discours cette après-midi, j'étais venu plutôt pour présenter les orateurs éminents auxquels nous avions envoyé des invitations. Toutefois, en ma qualité de président de la grande société St-Jean-Baptiste de Montréal, je ne puis faire autrement que de vous adresser la parole.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je dis surtout mesdames, car je les vois en grand nombre aujourd'hui. Elles se sont portées ici comme partout ailleurs, on les voit là où il y a du bien à faire. Elles sont toujours animées de ces sentiments nobles, généreux et patriotiques. Voilà bientôt vingt-cinq ans que je parle, que j'écris en faveur de la femme, de la femme canadienne qui est le plus beau joyau de notre nationalité. Dans d'autres pays, chez d'autres races il peut y avoir de grandes femmes, des héroïnes; mais sans blesser les autres nationalités, il n'y a dans notre patrie, aucune femme supérieure à celle de race canadienne-française, je le dis parce que je le pense, et je le pense parce que c'est vrai. (Applaudissement.)

Je ne dis que toutes les femmes des autres nationalités ne sont pas aussi capables: mais je puis dire que la femme canadienne-française n'a pas sa supérieure quand elle veut l'être.

Nous n'avons pas eu de procession cette année pour deux raisons: Premièrement, parce que nous avions été invités à prendre part à la grande démonstration de la St Jean-Baptiste à Québec, pour l'inauguration en même temps du monument élevé aux illustres Cartier et Brébeuf personnifiant avec tant d'éclat l'Eglise et l'Etat. Toute l'attention publique s'est concentrée cette année sur Québec, la ville française et nationale par excellence, dans ce vieux Québec si riche en souvenirs historiques, dans ce Québec où chaque pierre, chaque brin d'herbe éveille les mânes d'un héros, dans ce Québec où l'on ne peut faire un pas sans fouler les cendres d'un immortel. Québec! le berceau et le boulevard de notre nationalité. Oui, ce Québec qui du haut de son prémontoire semble un nid d'aigle d'où sont partis tous ces aiglons pour se rendre dans toutes les parties de l'Amérique y semer le germe de la civilisation française et de l'église catholique.

Nous n'avons pu ne pas nous rendre à Québec, la ville-mère de la nationalité française dans notre province comme dans tout le Canada.

Une deuxième raison, c'est que nous avons décidé de ne pas avoir de procession avant l'année 1892, qui sera le 250e anniversaire de la fondation de Montréal, en même temps que le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique et aussi le 100e anniversaire de l'établissement du gouvernement responsable au Canada et de plus comme le faisait remarquer le député du comté de Chateauguay, le 80e anniversaire de la bataille de Chateauguay. (Applaudissements).

A cette époque, en 1892, nous serons en état d'inaugurer le monument national qui doit faire la gloire de la nationalité canadienne-française, d'inaugurer un magnifique édifice destiné à réunir, à grouper dans les jours de manifestations, de démonstrations publiques, tous les membres de la grande famille canadienne-française, non seulement dans Montréal, dans la province, mais dans tout le continent.

D'un autre côté, nous avons pensé que cette année nous ne pouvions surpasser ce que nous avons fait en 1874. Vous vous rappelez mesdames et messieurs ce déploiement immense des forces de notre nationalité, lorsque nous avons demandé à tous les canadiens-français de partout, dans toute l'Amérique de se réunir ici. Vous vous rappelez avec patriotisme, avec fierté, cet appel qui a eu un retentissement si considérable en Canada, en Amérique et dans le monde entier. Vous vous rappelez des hommes publics qui vinrent en cette circonstance affirmer avec gloire notre nationalité. Je suis heureux de voir en ce moment à mes côtés le même président du comité d'organisation de cette célébration incomparable. Il est juge aujourd'hui, il a gravi depuis un degré de plus dans l'échelle sociale, je veux parler de l'honorable juge Loranger qui a eu le dévouement, le patriotisme de venir me seconder aujourd'hui et vous entretenir de son éloquence.

Nous avons pensé, mesdames et messieurs, que pour célébrer la mémoire de nos ancêtres, l'héroïsme de nos aïeux, il fallait non seulement vanter ces derniers, les exalter, mais encore les imiter par nos œuvres. Pour cela, nous avons résolu d'élever un monument national qui sera l'honneur de notre religion et la gloire de notre nationalité. Il fallait attester le culte que nous portons à la mémoire de nos pères par des œuvres, par la construction d'un édifice dont je vous parlerai tout à l'heure.

Mais je me hâte, car le soleil refuse de se cacher, mais sans doute, c'est le soleil du patriotisme qui aime à darder ses rayons sur cette foule si nombreuse, si noble et si attentive.

La société Saint-Jean-Baptiste n'a pas été fondée seulement pour faire des processions, mais aussi afin de donner aux Canadiens un lieu de rendez-vous où ils pourraient se grouper, se camper et se fortifier. C'est ce qu'avait en vue le grand patriote Ludger Duvernay, le fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste. C'est afin, comme l'a dit une autre gloire canadienne-française, feu l'honorable juge T. J. J. Loranger, de donner à notre race l'occasion de se défendre, d'avoir un point de ralliement pour avoir les libertés qu'on leur refusait en parlement.

Comment, nous le voyons tous, en ce moment même, où exposés aux ardeurs de l'astre du jour, ou comme à la belle étoile, ne serions-nous pas mieux dans une vaste salle? Il nous faut un lieu de réunion, c'est le but de la fondation de notre Société Saint-Jean-Baptiste. Ce monument ne sera pas seulement pour la Société St. Jean-Baptiste. Il sera aussi à l'usage d'autres sociétés telles que de bienfaisance, de secours mutuels, dont je vois autour de moi, les présidents et les officiers. Ces sociétés ont besoin de lieu de réunion afin de poursuivre la carrière de bienfaits qu'elles sont appelés à remplir au milieu de nous. C'est pour toute la population canadienne-française qui dans certaines grandes circonstances comme celle-ci, a besoin de se réunir afin de discuter sur les graves intérêts de notre nationalité.

Je vous demande, mesdames et messieurs, n'est-ce pas une honte pour notre population de Montréal de ne pas avoir encore dans cette immense ville un édifice qui serait un rendez-vous dans les grands jours de fêtes religieuses et nationales.

Le 10 mars dernier, lors de sa fête patronale, l'Union St Joseph qui fait tant de bien à la population ouvrière a été obligée de s'adresser à nos compatriotes anglais pour avoir une salle où l'on devait donner une soirée au bénéfice des membres de la société.

Nous, population de 75,000 âmes dans Montréal, nous serions dans la nécessité de nous adresser à la charité de nos compatriotes anglais pour nous réunir, pour nous créer un rendez-vous général où nous tiendrions nos assises criminelles!

Quand on aime sa nationalité, quand on aime ses ancêtres, eux qui ont tant travaillé pour fonder ici une nation digne de notre ancienne mère-patrie la France, je dis que nous devrions avoir honte de ne pouvoir montrer aujourd'hui une salle digne de notre patriotisme, digne des réunions qui se présentent si souvent pour deviser sur les destinées religieuses et nationales de notre race. (Applaudissements.)

Mesdames et Messieurs, quelquefois on est porté à trouver à redire contre nos compatriotes anglais. Si ceux-ci parlent moins que nous, ils agissent davantage. Tandis que nous faisons le panégyrique de nos gloires nationales, de nos héros et de nos héroïnes, nous voyons les Anglais se réunir en petit nombre et souscrire un cent mille piastres pour l'entreprise de quelques bonnes œuvres. Nous devons prendre chez les Anglais les qualités qui les distinguent, leur sens pratique et même leur sang-froid. Si nous avions toutes leurs qualités, nous serions la plus grande nation du monde entier, comme les Anglais seraient aussi nos égaux, s'ils avaient pareillement nos qualités. Mais pour nous tous qui vivons ensemble dans ce beau pays, prenons chez les uns et les autres nos qualités respectives et nous ferons une grande nation. Regardez les mariages faits entre Canadiens-Français et Anglais, c'est un exemple frappant, ça fait les plus beaux enfants du monde. (Rires et applaudissements.)

Mesdames et Messieurs, je veux que vous vous aimiez les uns les autres, que vous m'aimiez aussi et que vous aimiez votre nationalité, (Rires et applaud.)

Mesdames et Messieurs, je n'ai pas le temps de vous parler longuement, de vous dire tout ce que nous pouvons faire de beau, d'utile, avec notre monument national.

M. Rameau de Saint-Père, un Français de la vieille France! un patriote celui-là, consacre tout son temps à parler de nous dans son pays, à faire admirer notre histoire en Europe et dans le monde entier. Ecoutez sa parole. Un français nous fait ainsi aimer, veut nous donner ainsi du patriotisme, de l'amour propre, ce n'est pas que cela le paie, il est obligé même de faire des dépenses pour cela en allant à travers les mers recueillir des matériaux de l'histoire du Canada; eh bien M. Rameau de Saint-Père ne cesse de penser à nous, de parler de nous. Où avez-vous autant de patriotisme, autant d'amour, mesdames et messieurs, en particulier mesdames, qui avez cette grande qualité, pour apanage. Est-ce que vous feriez tout cela pour rien! M. Rameau de Saint-Père m'écrivit: "Dites-moi donc où vous en êtes rendu avec cet édifice, votre monument national dont je parle tant en France! Vous devriez construire cet édifice le plus tôt possible, parce que la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal devrait être le grand foyer de chaleur et de vitalité nationale. C'est chez vous qu'on devrait toujours s'inspirer du patriotisme."

Je lui ai répondu: Soyez tranquille. Quand vous reviendrez dans la province de Québec, j'aurai l'honneur de vous recevoir dans la plus belle salle de Montréal."

Mesdames et Messieurs, je veux que vous vous intéressiez tout de suite de cette œuvre. Vous, mesdames, si généreuses en bonnes grâces, vous ne laisserez pas partir vos maris, vos amants, vos fiancés sans les faire souscrire à ce monument national. Des listes sont tenues à cette fin sur ce terrain même où chacun pourra s'obliger envers la Société Saint-Jean-Baptiste en une somme de $10, $20 et plus.

Vous aussi ouvriers, je compte sur vous, parce que je vous sais animés de patriotisme et de zèle.

C'est pour vous ouvriers, le monument national que nous élèverons. Dernièrement, le premier ministre, l'honorable M. Mercier, à qui j'écrivais à votre sujet, ma répondu: "Si c'est vrai que vous avez l'intention de consacrer une partie du monument national à la classe ouvrière pour son instruction, au moyen de conférences, de cours publics, etc., vous aurez $10,000 du gouvernement de Québec."

Nous en sommes rendus à une somme de $75,000 à $80,000 en comptant le terrain à bâtir. Mais il nous faut $150,000.

Il y a quelque chose que j'aime à vous rappeler ici. C'est la conduite de nos compatriotes disséminés sur le territoire de la république voisine. Voyez dans tous les centres canadiens-français des Etats-Unis, vous y trouvez une église, une école, une salle publique. Ces chers compatriotes, à peine sont-ils arrivés sur le sol étranger que leur premier devoir est d'élever un temple au Dieu de leurs pères, une salle pour leur population et une école pour leurs enfants.

Nous avons de belles églises, un grand nombre de bonnes écoles ici; mais nous n'avons pas, comme nous devrions en avoir, de salle publique.

Je ne puis terminer sans faire une allusion à ce qui se passe dans le pays présentement. Je veux parler de la question des Jésuites, en priant les journalistes de bien noter mes paroles.

On a entrepris depuis quelques temps, on a entrepris une croisade terrible contre nous, notre religion, notre nationalité. C'est un sujet délicat. Un journal demandait il y a quelques jours. "Pourquoi donc les canadiens-français tiennent-ils tant à rester français au lieu de s'unir aux autres races pour composer une même race et se fondre dans une même nationalité." Quelle idée! quelle utopie! Je réponds immédiatement. Qu'on demande à un fils bien né comme le sont nos canadiens-français, pourquoi donc tiens-tu à rester le fils de ton père? Mais quelle autre réponse aurions-nous? "C'est parce que je suis le fils de mon père," Cela ne se raisonne pas mesdames et messieurs. Nous ne pourrons cesser d'être les fils de nos pères sans changer notre nature, notre sang, notre être, notre corps même. Nous sommes tous les fils de la France notre ancienne mère-patrie. Si l'on nous demande pourquoi nous tenons à rester français c'est parce que dirons-nous nous sommes les enfants de cette belle France et nous ne pouvons renier notre sang, tout ce qui est de notre essence physique et morale. C'est une question de nature et on ne change pas la nature d'un trait de plume.

A un autre point de vue, je dis que nous voulons rester les fils de la France, parce que quand on a du cœur et du sentiment on ne peut cesser d'aimer son père et sa mère, comme notre pays ne peut cesser d'aimer son ancienne mère-patrie, la France, dont le drapeau a fait le tour du monde, drapeau qui porte dans ses plis glorieux dix siècles de gloire. Quand on est fils de cette France-là, on ne renie pas sa mère.

Mais les étrangers admirent l'héroïsme de nos ancêtres, de ces découvreurs, de ces intrépides chasseurs et coureurs de bois qui ont arboré le drapeau français partout dans les plaines, sur les montagnes en laissant leur nom à des villes, à des peuples vivant à l'ombre des drapeaux étrangers; de ce Cartier, de ce Montcalm, de ce Champlain, de ce Maisonneuve et de tant d'autres gloires, de ces illustres ancêtres qui réussissaient à vaincre tous les obstacles qui luttaient même un contre six et remportaient une dernière victoire dans un combat.

C'est bien naturel, cependant, ces petites difficultés nationales. Il se rencontre de semblables conflits même dans les ménages domestiques. Dans ces cas, il y a toujoujours assez de bon sens cependant chez le mari ou la femme pour que l'un cesse de parler et gagne l'autre et par là le silence et la douceur. Faisons de même dans notre ménage national.

Un grand précepte est contenu dans une prière sublime, l'oraison dominicale que vous récitez tous pour la plupart matin et soir: "Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." Plus je vieillis, plus je comprends qu'il faut mettre cette prière en pratique. Ainsi aurions-nous quelque reproche à faire à nos compatriotes anglais, nous devons nous en tenir à ces préceptes et tout ira bien dans le meilleur des mondes possibles.

Discours de l'honorable juge Loranger

M. le président,

Mesdames et Messieurs,

L'empressement que les membres de la société Saint Jean-Baptiste ont mis à se rendre à l'invitation de leur digne président, me réjouit l'âme au-delà de toute expression. Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de les en féliciter.

Nous avons été privés cette année de la manifestation ordinaire à Montréal. Tous les esprits étaient à Québec pour l'inauguration du monument Cartier-Brebœuf. L'initiative de cette grande manifestation revenait de droit à la vieille cité de Champlain qui a fait les choses royalement.

La société Saint-Jean-Baptiste, cette fondation d'un grand patriote dont le nom est cher à tout canadien-français, a poursuivi sa mission jusqu'à ce jour sans guère modifier sa forme. Mais le temps est peut-être arrivé pour elle d'entrer dans une voie nouvelle. Son objet n'est pas tant de faire des processions que de consolider l'œuvre nationale; son objet doit être d'unir les Canadiens, de leur fournir un lieu de réunion où ils puissent apprendre à se mieux connaître, de créer un fonds de secours, et d'inculquer à ses membres les principes et les notions qui sont l'apanage des peuples avancés.

Ce lieu de réunion dont M. David nous a si éloquemment entretenus, sera en même temps la glorification du passé et l'édification de l'avenir. Que de noms illustres on pourra y inscrire. Rien que la liste des présidents de la société Saint-Jean-Baptiste en pourrait fournir plusieurs, tels que ceux des Duvernay, des Morin, des Vallières, des Masson. Il en est un devant lequel je m'arrête, parce qu'il me touche de trop près, mais j'aime à croire que le dévouement de toute une vie consacrée à promouvoir les intérêts de la nationalité vaudra à feu le juge Loranger, l'honneur de voir figurer son nom à côté de ceux qui ont bien mérité de la patrie. (Appl.)

Et dans le présent que de nom, à inscrire sur ce monument national. Faites abstraction de toute animosité politique et dites moi si parmi les chefs politiques d'aujourd'hui il n'en est pas dont le nom soit un honneur pour le pays. (Appl.)

Puisque l'occasion se présente, permettez-moi de vous demander si vous avez bien souvent réfléchi au caractère du labeur politique. Le respect des hommes publics, les premiers serviteurs du pays, fait la réputation, l'honneur d'une nation. Soupçonner à la légère leurs motifs, leurs intentions, c'est une injustice. Oh! ménagez les hommes publics; critiquez leurs actes si vous voulez, mais respectez la personne. Vous aimez à vous glorifier de votre consanguinité avec ceux des vôtres qui occupent dans l'histoire une place marquante. Si vous voulez grandir les morts ne rabaissez pas les vivants. (Applaudissements prolongés).

M. David a fait allusion aux clameurs soulevées par la question des jésuites. Je n'y attache pas une importance considérable. Dans tous les temps et dans tous les pays on a vu des manifestations de ce genre. Les feux de paille donnent un éclat d'autant plus vif qu'ils ne durent pas. Laissez-le se consumer sans lui fournir d'aliment, et dans un mois peut-être, il n'en restera plus de vestige. (Applaudissements).

Les institutions anglaises renferment trop de liberté pour que nous puissions craindre d'être lésés en quoi que ce soit si nous lésons personne. Sachons toujours unir à l'énergie dans la défense de nos droits la loyauté dans nos rapports avec la couronne anglaise. Laissez-moi, à ce propos, vous rappeler une parole prononcée par le marquis de Lorne, lors de la célébration nationale de 1882:

"Canadiens-français, vous êtes fiers de votre origine, vous avez raison de rester attachés à votre foi, au souvenir de la mère-patrie parce que vous n'avez jamais eu à rougir d'elle.

"La vieille France ne vous a donné que des leçons de loyauté. Restez Français! Soyez-en fiers, comme nous sommes fiers en Angleterre de compter une race canadienne-française dans nos colonies."

Pas plus tard que ces jours derniers, le haut commissaire du Canada en Angleterre, sir Charles Tupper, proclamait les Canadiens-français, les plus loyaux sujets de la reine dans son immense empire. Notre loyauté est connue en Angleterre; elle est la meilleure sauvegarde de nos droits. Laissons donc passer le vent qui, d'ailleurs, n'a pas encore le caractère de l'orage. (Applaudissements.)

Pour revenir au projet du monument national, sa mise à exécution aura pour effet de resserrer davantage les liens qui nous unissent aux Canadiens-français des Etats-Unis. Si nous ne pouvons empêcher nos compatriotes d'émigrer, nous pourrons du moins les diriger pour les empêcher d'être là-bas à la merci de patrons tyranniques.

L'un des plus grands facteurs de prospérité pour un peuple est l'instruction. Nous avons une foule de maisons d'éducation depuis la grande université jusqu'à l'humble école des Frères de la Doctrine Chrétienne qui a formé tant d'hommes éminents. S'il se trouve des hommes assez peu soucieux de l'harmonie sociale au Canada pour dire qu'il ne faut pas de français en ce pays, n'usez pas de représailles; apprenez l'anglais à vos enfants. Le français et l'anglais sont les deux langues les plus répandues dans le monde. Apprenez les toutes deux à vos enfants; vous en ferez des hommes supérieurs à ceux qui n'en possèdent qu'une. (App.)

Je ne puis terminer sans appuyer de toutes mes forces l'appel fait aux dames par le digne président de la société Saint-Jean-Baptiste. La femme est l'inspiratrice de tout ce qu'il y a de bon dans le cœur de l'homme. Nous ne saurions attacher un trop grand prix à son aide. Elle est la reine du foyer domestique, qu'elle le soit aussi de ce foyer national où il nous sera donné de nous réunir en 1892.

Discours de M. H. Beaugrand.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je crains de vous faire des redites, car je sais que plusieurs orateurs vous ont déjà adressé la parole. Mais ce que je désire dire c'est que nous ne pouvons enseigner trop au peuple l'amour du pays. Entre nous, Canadiens-français, que notre devise soit celle que nous voyons inscrite sur la bannière de la Saint-Jean-Baptiste: "L'Union fait la force." C'est cette devise qui doit nous rallier dans tous les temps, à travers toutes les difficultés. On peut nous insulter; mais laissons passer l'injure et restons ce que nous avons toujours été, fidèles à nos traditions de patriotisme, de grandeur, de loyauté. A quelque nationalité que nous appartenions, nous devons travailler à la prospérité du pays en pratiquant les libertés constitutionnelles données par l'Angleterre.

Partout la fête de la Saint-Jean-Baptiste comme un symbole d'union, a été célébrée. Aux Etats-Unis, on entend encore les derniers échos de cette belle fête. Qui plus que les canadiens-français des Etats-Unis ont le droit de fêter la Saint-Jean-Baptiste. Dans cette grande république, il n'y pas une rivière, il n'y a pas une montagne, il n'y a pas une vallée qui n'ait été sillonnée, abordée, parcourue par un intrépide canadien-français? Sur les bords du Mississipi, sur les confins du Dakota, dans les Etats du Massachusetts, dans tous les centres importants des Etats-Unis, on a vu des canadiens-français fonder des villes, donner leur nom à un grand nombre de localités. (Appl.)

De la Vérendrye, Jolliet, Marquette, de LaSalle, Franchère et une foule d'autres célébrités ont passé par ces endroits depuis les montagnes Rocheuses jusqu'aux limites des Etats de l'Est de la Grande Union Américaine. Nous pouvons dire que le Canadien-français a été le grand colonisateur de l'Amérique du Nord.

Si pour un moment le drapeau de la France est disparu du moins officiellement des vastes régions sur lesquelles il a plané par droit de conquête, les traditions de notre ancienne mère-patrie sont restées dans nos cœurs. Nous entendons dire que l'on veut chasser la langue française des bords du lac Ontario. Ah! demandez leur à ceux-là quelle langue parlaient les découvreurs, les fondateurs qui sont passés par tous les endroits de colonisation de l'ancienne province du Haut-Canada? C'est la langue française, cette langue supérieure par excellence, la langue d'un grand peuple! C'est cette même langue qui est devenue officielle dans toutes les cours de l'Europe. Encore dernièrement, l'Italie et l'Allemagne deux ennemies de la France, rendaient hommage à cette belle langue dans des circonstances diplomatiques.

S'il y en a qui ne comprennent pas l'importance de la langue française, ils apprendront que l'éducation ne baissera jamais la tête devant le fanatisme et l'ignorance.

Il n'y aura jamais assez d'Anglo-Saxons sur ce continent pour empêcher un canadien-français de parler sa langue.

Dans le passé nous avons peut-être eu quelques difficultés avec les irlandais, mais cela provenait justement du défaut, pour ces deux nations de connaître les deux langues. Aujourd'hui tout danger de conflit entre ces deux races est disparu.

Nous sympathisons avec les Irlandais qui ont beaucoup de similitude comme peuple avec nous. Nous avons combattu pour nos libertés civiles et politiques. Nous avons eu notre Papineau; les Irlandais ont aujourd'hui Parnell. Espérons que ces derniers triompheront dans leurs efforts en voyant dans un avenir prochain, le *Home Rule* adopté pour le bonheur de l'Irlande. (Applaudissements).

L'Irlandais est patriote comme nous. Là où il y a un Irlandais, que ce soit aux confins de l'Amérique du Nord ou dans les régions de l'Inde comme sur les bords du St. Laurent, le 17 mars est toujours religieusement célébré.

Je n'ai pas besoin avant de terminer de faire allusion aux travaux de la femme canadienne. Il me suffit de citer les noms historiques de Mlle de Verchères, des sœurs Bourgeoys, de l'Incarnation et de bien d'autres qui ont ajouté le plus beau lustre à la gloire du Canada.

Notre pays est couvert des travaux, des traces de combats de héros et d'héroïnes. Autour de nous, en face de l'île Ste Hélène, combien de lieux légendaires ne voyons-nous pas. Nos ancêtres en défrichant le sol tenaient le manchon de la charrue d'une main et de l'autre le fusil pour se défendre contre les incursions des iroquois. De nos jours, s'il y a des iroquois sachons les repousser de même avec l'arme de la civilisation.

Voilà la vie de nos ancêtres, une vie de labeurs et de combats.

En terminant, laissez-moi vous répéter la noble devise de la Saint-Jean-Baptiste: "L'Union fait la force."

LES WAGONS DE SAUVETAGE

Une statistique de l'ouvrage accompli depuis six mois

Le rapport préparé par le corps de sauvetage pour les six mois derniers, prouve l'efficacité des hommes préposés à cette branche de notre brigade.

Nous en donnons ci-dessous les détails:

CORPS DE SAUVETAGE NO. 1.

	Alarmes générales.	Alarmes par téléphones.	Nombres de couvertures.
Janvier...	33	2	66
Février...	29	3	19
Mars.....	29	1	67
Avril	18	0	25
Mai.... .	23	2	1
Juin.... .	11	0	72
	147	8	250

CORPS DE SAUVETAGE NO. 2.

Pendant les derniers six mois le wagon de sauvetage No. 2, stationné place Chaboillez, a répondu à 117 alarmes générales et 11 alarmes par téléphones, 202 couvertures imperméables ont été mises en réquisition.

Le nombre d'alarmes pendant cette période a été comme suit:

Janvier	48
Février	32
Mars	36
Avril	36
Mai	31
Juin	28
	211

A Sainte-Geneviève

Mercredi, vingt-six dernier, avait lieu au Collège Commercial de Sainte-Geneviève, Ile de Montréal, la distribution solennelle des prix.

Aux parents et aux amis de l'éducation s'étaient joints les anciens élèves de cette institution, jeune encore, sans doute, mais qui cependant a déjà pu donner à la société des membres qui lui font honneur.

Présidait à cette séance, M. le curé de la paroisse, accompagné de M. Dubois, de l'Ile Bizard, et de M. Breault, de Sainte Dorothée, etc.

Tout avait été fort bien préparé pour donner à cette journée la solennité que l'on avait droit d'en attendre. Aussi, le succès a-t-il surpassé les espérances de tous. Il fallait amuser et faire plaisir aux bons parents; on joua à cette intention une petite pièce intitulée: "La Surprise." Elle eut un véritable succès. Plusieurs morceaux de musique, de chant et de déclamation succédèrent et prouvèrent à l'assistance que l'agréable et surtout l'utile étaient cultivés dans cette maison.

Mais ce qui surprit agréablement les assistants, ce fut lorsque M. A. Gareau, un des officiers de la banque Ville-Marie, questionna sur les affaires pratiques, la classe des finissants. Les réponses qui lui furent données eurent lieu de le satisfaire pleinement, et c'est ce qu'il déclara en terminant son examen. La présence de cet homme distingué, qui a un brillant avenir devant lui, fait honneur au collège de Ste Geneviève.

Puis eut lieu la distribution des prix. Une magnifique montre en or, présentée par le Dr Mesnard, un des amis intimes de la maison, a été décernée à M. Jos. Sauvé pour ses succès dans la classe d'affaires, ce monsieur reçut aussi son diplôme de capacité.

Instruction religieuse—Médaille d'or, présentée par les anciens élèves du Collège et mérité par M. O. Guilbaut. Prix de sagesse, donné par le Révérend G. F. O. Chèvrefils, curé de Sainte Anne, mérité par M. Moïse Paiement.

Médaille d'or, présentée par le Révd. F. Perrault et méritée par A. Lalonde pour ses succès dans la quatrième année anglaise.

Médaille d'or, présentée par le Révd. F. X. Labarge et méritée par M. Legault pour ses succès dans la troisième année française.

Prix spécial d'écriture, donné par la maison Cadieux et Dérome et mérité par A. Dugas et Jos. Roy.

Prix de propreté; donné par le docteur Gernon, et mérité par P. Boileau.

Plusieurs autres élèves reçurent aussi de magnifiques récompenses

Jos. Sauvé, fit ensuite, d'une voix émue, ses adieux, Monsieur le curé adressa quelques conseils, et laissa la parole à l'avocat Prévost. Ce dernier adressa ses félicitations à M. le curé, le fondateur du Collège et M. le Supérieur, pour les progrès et le bien qui vont toujours grandissant dans cet établissement.

Communiqué.

Petites nouvelles

—Le train de Saint Jérôme amenait hier matin, six cents cinquante personnes à Montréal.

— Comme médecine de famille, les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles extirpent la maladie comme par magie.

—Il résulte des information prises, au séminaire, que l'état de santé de M. l'abbé Rousselot est toujours le même.

Certificat.—Vos emplâtres pour les femmes appelées "Female Plasters," m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans le côté depuis bien des années. Vve Edmond Côté Ste Julienne.—Prix 25 cts; Dr J. Larivière, Manville, R. I.

Emulsion d'Huile de Foie de Morue de Scott et Hypophosphites, est vendu dans le monde entier. Elle est très supérieure à l'huile de foie de morue ordinaire, agréable au gout et de digestion facile. Le Dr Martin Miles Stanton, Bury Bucks, Londres, Angleterre dit: "J'ai prescrit l'Emulsion de Scott et en ai pris moi-même. Elle est agréable au gout, efficace et peut être supportée par n'importe quelle personne, surtout quand l'huile de foie de morue elle-même ne peut être supportée. Vendue par tous les pharmaciens, 50c et $1.00. 3 ps

—Afin de vous assurer du bas prix des meubles, visitez le grand établissement de F. Lapointe qui est un homme pour vendre meilleur marché que partout ailleurs et qui a le plus grand assortiment de la ville. F. Lapointe, marchand de meubles en gros et en détail, 1445, 1447, 1449 et 1451 rue Ste Catherine. jno.

NOUVELLE IMPORTATION

Les tweeds français, anglais et écossais qui viennent d'être reçus par les tailleurs fashionables MM. Viger & Grundler, no 73 Côte du Beaver Hall, et nous invitons nos lecteurs à leur rendre une visite avant de faire leurs achats.

J. A. MERCIER

Courtier d'assurances contre le feu et sur la vie, No 76 rue St-Gabriel (Bâtisses du Gouvernement), Montréal. Risques placés aux taux les plus raisonables Patronage sollicité. Téléphone du bureau 191. Téléphone résidence privée 6002. 53

Colonne Carsley

Montréal, 2 Juillet 1889.

COMMENÇANT MARDI
COMMENÇANT MARDI
COMMENÇANT MARDI
COMMENÇANT MARDI
COMMENÇANT MARDI
COMMENÇANT MARDI

VENTE ANNUELLE
VENTE ANNUELLE
VENTE ANNUELLE
VENTE ANNUELLE
VENTE ANNUELLE
VENTE ANNUELLE

A SACRIFICE
A SACRIFICE
A SACRIFICE
A SACRIFICE
A SACRIFICE
A SACRIFICE

S. CARSLEY
S. CARSLEY
S. CARSLEY
S. CARSLEY
S. CARSLEY
S. CARSLEY

PRIX REDUITS
PRIX REDUITS
PRIX REDUITS
PRIX REDUITS
PRIX REDUITS
PRIX REDUITS

COMMENÇANT LE 2 JUILLET
COMMENÇANT LE 2 JUILLET
COMMENÇANT LE 2 JUILLET
COMMENÇANT LE 2 JUILLET
COMMENÇANT LE 2 JUILLET
COMMENÇANT LE 2 JUILLET

A 8.30 A.M. PRECISES
A 8.30 A.M. PRECISES
A 8.30 A.M. PRECISES
A 8.30 A.M. PRECISES
A 8.30 A.M. PRECISES
A 8.30 A.M. PRECISES

FERMANT A 6 P.M. PRECISES
FERMANT A 6 P.M. PRECISES
FERMANT A 6 P.M. PRECISES
FERMANT A 6 P.M. PRECISES
FERMANT A 6 P.M. PRECISES
FERMANT A 6 P.M. PRECISES

FERMETURE A BONNE HEURE
FERMETURE A BONNE HEURE
FERMETURE A BONNE HEURE
FERMETURE A BONNE HEURE
FERMETURE A BONNE HEURE
FERMETURE A BONNE HEURE

NOTRE MAGASIN FERMERA
NOTRE MAGASIN FERMERA
NOTRE MAGASIN FERMERA
NOTRE MAGASIN FERMERA
NOTRE MAGASIN FERMERA
NOTRE MAGASIN FERMERA

A UNE HEURE LE SAMEDI
A UNE HEURE LE SAMEDI
A UNE HEURE LE SAMEDI
A UNE HEURE LE SAMEDI
A UNE HEURE LE SAMEDI
A UNE HEURE LE SAMEDI

DURANT JUILLET ET AOUT
DURANT JUILLET ET AOUT
DURANT JUILLET ET AOUT
DURANT JUILLET ET AOUT
DURANT JUILLET ET AOUT
DURANT JUILLET ET AOUT

ET A SIX HEURES LES AUTRES JOURS
ET A SIX HEURES LES AUTRES JOURS
ET A SIX HEURES LES AUTRES JOURS
ET A SIX HEURES LES AUTRES JOURS
ET A SIX HEURES LES AUTRES JOURS
ET A SIX HEURES LES AUTRES JOURS

BARGAINS
BARGAINS
BARGAINS
BARGAINS
BARGAINS
BARGAINS

CONSIDERABLES
CONSIDERABLES
CONSIDERABLES
CONSIDERABLES
CONSIDERABLES
CONSIDERABLES

COMME D'HABITUDE
COMME D'HABITUDE
COMME D'HABITUDE
COMME D'HABITUDE
COMME D'HABITUDE
COMME D'HABITUDE

Des bargains considérables seront offerts durant notre vente annuelle à bon marché de juillet.

S. CARSLEY

S. CARSLEY,
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
Rue Notre-Dame
MONTREAL

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Arrangements du printemps, 1889

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUEBEC et MONTREAL feront le service comme suit:

Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, part de Montréal à sept heures p.m., et de Québec le lendemain à cinq heures p.m.

Montréal et Toronto.

Les Steamers voyageant entre ces ports, commençant le 3 juin, quitteront tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 10 heures a.m., et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et le train de 5 heures p.m. pour Côteau-Landing, Kingston, Toronto, correspondant avec le chemin de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest et le bateau allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Les Mille-Iles.

Les vapeurs passeront du côté américain, arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Iles, Round Island et Clayton, en montant et descendant.

Québec et le Saguenay

Commençant le 21 Juin, jusqu'au 15 Septembre, il y aura quatre voyages par semaine laissant Québec à 7.30 a.m. le *SAINT-LAURENT*, les Mardis et Vendredis, l'*UNION* les Mercredis et Samedis, pour Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie des Ha Ha et Chicoutimi. Le *UNION* arrête à l'Anse St-Jean les Mercredis et Samedis.

Commençant le 1er Juillet jusqu'au 15 Sept. le *UNION* fera un voyage extra à Murray Bay partant le Lundi à 10 a.m., laissant le Mardi à 7 a.m. de Murray Bay.

Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi.

Le steamer *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoléon Collette, part pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis à 1.00 p.m.

Le steamer *CHAMBLY*, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p.m.

Le steamer *BERTHIER*, capt. Laforce, part tous les jours, (dimanches et fêtes exceptés) à 3.30 p.m., (le samedi à 2.30) pour Boucherville, Varennes, Verchères et Bout-de-l'Ile; pour l'Assomption et St-Paul-l'Hermite, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi, et pour Contrecœur, Lundi, Mercredi et Jeudi.

Excursion à bon marché

Tous les Samedis, commençant le 4 mai, pour Boucherville, Varennes et Verchères, partant à 2.30 p.m. et sera de retour à 8 30 p.m. le même jour.

Excursions speciales tous les dimanches partant à 7 heures a.m. arrêtant à Hochelaga, en descendant et en remontant, pour Contrecœur, arrêtant à Boucherville, Varennes et Verchères; de retour à 9 heures p.m.

Traverse de Laprairie

Le steamer *LAPRAIRIE*, capt. Bourassa, partira aux heures suivantes autant que possible:

Du 27 mai au 26 août, les lundis, mercredis, jeudis et samedis,

De Laprairie, 5.30 et 8 00 a.m., 1.30 et 5.30 p.m.
De Montréal, 6.30 a.m, 12.00 midi, 4.00 et 6.15 p.m.

Les mardis et vendredis,

De Laprairie, 5.00, 8.00 et 10.30 a.m, 1.30 et 5.30 p.m.
De Montréal, 6.00 et 9.00 a.m, 12.00 midi, 4.00 et 6.15 p.m.

Les dimanches et fêtes,

De Laprairie, 9.00 a m, 5.00 p.m.
De Montréal, 2.00 p.m, 6.00 p.m.

Traverse de l'Ile Ste-Helene

Le *CULTIVATEUR*, jours de semaine, de 8 a.m. à 1 p.m, tous les heures. L'après-midi, toutes les demi-heures de 1 p.m. à 8 p.m. Les Dimanches: de Montréal, 9.30 et 11.15 a.m. L'après-midi: les Samedis et Dimanches, commençant à midi, tous les quarts d'heures. Dernier bateau de l'Ile, 8 p.m.

Traverse de Longueuil

Jour de semaine et fêtes

De Longueuil au Pied du courant à 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 8.30, 9.00, 10, 11 a.m, midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5.30, 6.00, 6.30, 7.10 p.m.

Du Pied du courant à Longueuil à 5.30, 6.30, 7.30, 8.15, 8.45, 9.30, 10.30, 11.30 a.m., 12.30, 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.15, 5.45, 6.15, 6.45, 7.30 p.m.

SERVICE entre Longueuil et le quai de Jacques-Cartier.

Jours de semaine

Quitte Longueuil par le steamer *BERTHIER* vers 8.15 a.m.

A commencer le 20 mai, le *CULTIVATEUR* quittera son quai pour Longueuil, à 6.15 h. p.m. tous les jours [excepté le Dimanche].

VOYAGES DU DIMANCHE

De Longueuil à 8.00 a.m, 12.30, 1.45, 3.00, 4.15, 5.30 6.45 p. m.

De Montréal, quai de Laprairie à 8.40 a.m, 1.05, 2.20, 3.35, 4.50, 6.05 et 7.20 p.m.

Du pied du courant à 9.05 am, 1.30, 2.45, 4.00, 5.15, 6.30 et 7.45 p.m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines: H. F. Chaffee, No 136½ rue St-Jacques, en face du St Lawrence Hall; John McConniff, hôtel Windsor; Hy. St Dizier, Hôtel Balmoral; Robt McEwen, bassin du canal et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

JULIEN CHABOT, Gérant-général.

ALEX. MILLOY, Gérant du Ouest. J. B. LABELLE, Gérant du Trafic. A. DESFORGES, Inspecteur. Bureau principal, 228 rue St-Paul.

Montréal, 22 avril, 1889.

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

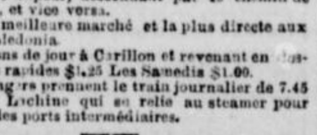

Ligne Journalière entre Montréal et Ottawa et les Sources Caledonia.

Retour à Ottawa par le vapeur $4.00. En montant par le vapeur, descendant par le chemin de fer, $5.15, et vice versa.

Route la meilleure marché et la plus directe aux Sources Caledonia.

Excursions de jour à Carillon et revenant en descendant les rapides $1.25 Les Samedis $1.00.

Les passagers prennent le train journalier de 7.45 a.m. pour Lachine qui se relie au steamer pour Ottawa et les ports intermédiaires.

SAUTEZ LES RAPIDES.

Prenez le train de 1.30 p.m. (ou 2.10 p.m. les samedis) pour Ste-Anne, voyage aller et retour... 80c.

Prenez le train de 5.00 p.m. se rendant à Lachine, aller et retour... 50c.

Les billets aux bureaux du Grand-Tronc, 174 et 143 rue St-Jacques et aux hôtels Windsor et Balmoral.

Bateaux du Marché: — Steamer *Maude*, pour Brown's Wharf, etc., mardis et samedis, 6.00 p.m. Steamer *Princess*, pour Carillon, etc. Steamer *Dagmar*, pour Rigaud, etc., mercredis et samedis, à 6 h. a.m.

Pour Cartre d'Excursion:—Steamer *Princess* [rebâti en 1885]. Steamer *Dagmar* rebâti en 1886 [classe A 2].

R. W. SHEPHERD, Jr., Gérant.
89

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE
ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street:

LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 6 Juillet, à 10.30 a.m.

LA BRETAGNE, de Jousselin, Samedi, 13 juillet, à 5 hrs a.m.

LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 20 juillet, à 11 hrs. p.m.

LA NORMANDIE, De Kersabiec, Samedi, 27 Juillet, à 4.30 hrs. a.m.

Prix du passage pour le Hâvre:
Première cabine (vin compris).... $120, $100, $80
Seconde cabine ... $60
Entrepont, de New-York au Hâvre ... $26
do de New-York à Paris... $29

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Havre directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET, Agent,
3 Bowling-Green, au pied de Broadway, New-York
MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
338 rue St-Paul, Montréal.

Ligne Dominion de Steamships

SERVICE DE LIVERPOOL

	De Montréal	De Québec
*Vancouver..	Mercredi, 3 juillet	Jeudi, 4 juillet
*Sarnia.....	Mercredi, 10 juillet	Jeudi, 11 juillet
*Oregon.....	Mercredi, 17 juillet	Jeudi, 18 juillet
Toronto.....	Mercredi, 24 juillet	....
Montreal.....	Mercredi, 31 juillet	....

Service de Bristol pour Avonmouth Dock

Texas, de Montréal, vers Jeudi, le 20 Juin.
Dominion, de Montréal, vers Jeudi, le 4 juillet.

Les steamers partent de Montréal le matin des dates ci-dessus. Les passagers peuvent embarquer après 8 heures la veille.

Prix de passage de Montréal ou Québec à Liverpool, $50 à $80, selon le steamer et la location des cabines, tous mêmes privilèges au salon.

Seconde cabine, $30 pour Liverpool ou Glasgow. Entrepont, $20 pour Liverpool, Londonderry, Londres, Queenstown, Glasgow ou Belfast.

Ces steamers sont pourvus d'un salon, d'une salle de musique, d'un fumoir et de salles de bain. Le roulis est très peu sensible et ces navires ne transportent ni bétail, ni moutons.

Billets intermédiaire et d'entrepont payables d'avance, au plus bas prix.

Pour fret ou passage, s'adresser à Liverpool, à Flinn, Main & Montgomery, 24 James St.; à Québec à W. M. Macpherson.

W. D. O'BRIEN, 143 rue St-Jacques,
DAVID TORRANCE & CO.,
Agents Généraux, Montréal.

DEMANDEZ
L'EXCELLENT CIGARE
ARTISTE
A 10 cts.,
Le Meilleur sur le Marché.

Le Pacifique CANADIEN

Trains laissant Montréal
DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR:

9.00 A.M.—* Express du jour pour Saint-Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua, Boston et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre, via Montréal et Boston Air Line.

9.20 A.M.—* Express du jour pour Brockville, Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, etc.

10.00 A.M.—† * Express rapide pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul et Minneapolis.

12.30 P.M.—Excepté les Samedis et Dimanches, Suburbain pour Vaudreuil et les stations intermédiaires

1.30 P.M. — Les Samedis seulement. Suburbain pour Vaudreuil et stations intermédiaires.

3.40 P.M. — Express rapide pour Saint-Jean, Sherbrooke, St-Hyacinthe et Drummondville.

4.15 P.M.—Express local pour Ste-Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.

5.15 P.M.—Express local pour Ste-Anne, Vaudreuil, Winchester et stations intermédiaires.

5.40 P.M.—Express local pour St-Jean, Farnham, Newport, Springfield, etc.

6.15 P.M.—Suburbain pour Vaudreuil et stations intermédiaires.

8.05 P.M.—† * Express de nuit pour Saint-Jean, Farnham, Newport, Portland, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston et Nouvelle-Angleterre.

8.30 P. M.—Tous les jours excepté le samedi pour St-Jean, Sherbrooke, St-Jean, N B, et Halifax, N E.

8.45 P.M.—† * Express de l'Ouest pour Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, Owen Sound, St-Thomas, London, Detroit, Chicago, et tous les points dans Ontario et les Etats de l'Ouest.

11.20 P.M.—Samedis seulement. Suburbain pour Vaudreuil et les stations intermédiaires.

De la gare du Carré Dalhousie:

8.10 A.M.— * Express pour Trois-Rivières, Berthier, Québec, etc.

8.50 A. M. — * Express rapide pour Ste-Rose, Lachute, Calumet, Ottawa, etc.

1.30 P.M. — Samedis seulement, train suburbain pour Sainte-Thérèse et les stations intermédiaires.

3.00 P.M.—Excepté les Samedis et Dimanches, train suburbain pour Ste-Thérèse et les stations intermédiaires.

3.30 P.M.—*Dimanches seulement, Express local pour Trois Rivières, Batiscan, Québec, etc.

4.40 P. M.—Express local pour Ste-Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.

5.00 P.M.—Local pour Joliette, St-Félix-de-Valois, St Gabriel, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

5.30 P.M.—Pour Ste-Thérèse et St-Jérôme, St-Lin et branches de St-Eustache.

6.20 P.M.—Pour Ste-Rose, Ste-Thérèse, et les stations intermédiaires.

8.40 P.M.—* Express du Pacific pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Victoria et tous les points dans le Nord-Ouest et sur les côtes du Pacifique.

10.00 P.M.—* Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, et tous les points sur l'Intercolonial jusqu'à Campbellton.

De la gare Bonaventure:

5.20 P.M. — Chambly, Richelieu, Marieville, etc.

† Service tous les jours le dimanche compris. Les autres trains les jours de la semaine seulement, hormis qu'avis contraire soit donné.

* Wagons salons et wagons-lits sont attachés aux trains marqués.

Les officiers de douane américains sont aux stations pour examiner les bagages à destination des Etats-Unis.

BUREAUX DES BILLETS

266 rue St-Jacques, aux Hôtels Windsor et Balmoral, et aux gares de la rue Windsor et du carré Dalhousie.

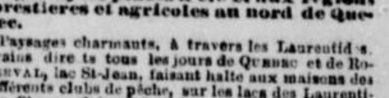

Chemin de Fer de Québec et du lac Saint-Jean.

Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques places d'été et aux régions forestières et agricoles au nord de Québec.

Paysages charmants, à travers les Laurentides. Trains directs tous les jours de QUEBEC et de ROBERVAL, lac St-Jean, faisant halte aux maisons des différents clubs de pêche, sur les lacs des Laurentides. Chars palais ou dortoirs.

Le chemin de fer a loué le lac Edouard renommé pour la pêche à la plus belle truite du Canada, et accorde gratuitement des permis de pêche.

Des arrangements ont été faits pour que les hôtes de l'hôtel Roberval aient accès aux réserves de pêche pour pêcher la "winnoniche" à la décharge du lac Saint-Jean.

Taux réduits accordés aux sportsmen en expéditions de pêche, cinq ou plus ensemble, en s'adressant à l'agent général des passagers. Moitié prix pour les colons qui vont choisir des terres ou s'établir.

Le bateau à vapeur *Peribonca*, laissera Roberval pour les nouvelles paroisses et places de pêches sur le lac Saint-Jean, tous les Mercredis, après le 15 mai et tous les Mercredis et Samedis après le 1er juillet, et fera, d'autres voyages sur demande.

Les plus belles terres à blé du Canada sont actuellement mises en vente par le gouvernement provincial, dans la vallée du lac Saint-Jean, à des prix extrêmement bas pour les colons de bonne foi.

Pour renseignements plus détaillés voir l'indicateur.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant; ALEX. HARDY, Agent général du fret et des passagers; J. McCONNIFF, Hôtel Windsor, Montréal.

Bureaux généraux: 92 rue St-Pierre, à Québec.

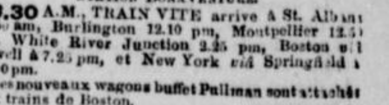

Chemin de fer VERMONT CENTRAL

DEPART DES TRAINS DE MONTREAL
STATION BONAVENTURE.

8.30 A.M., TRAIN VITE arrive à St. Albans 10.50 am, Burlington 12.10 pm, Montpellier 12.50 pm, White River Junction 3.25 pm, Boston via Lowell à 7.25 pm, et New York *via* Springfield à 10.00pm.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.

Ce train se raccorde à St-Jean avec le train pour Farnham, Granby et Waterloo.

4.20 P.M., Express de New-York tous les jours dimanches inclus, arrivant à St Albans à 6.50 (souper), Burlington 8.15 pm, Rutland 10.30 pm, Troy 2.00 am, Albany 2.20 am, et New York 7.00 am. Tous les jours, dimanches exceptés, arrivant Worcester 6.40 am, Boston 6.15 am. *via* Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner de Montréal à New-York et de St Albans à Boston.

4.20 P.M., Express arrivant à Farnham 5.55 pm, Granby 6.40 pm, Waterloo 7.20 pm. Pour revenir, laissent Waterloo à 7.30 a.m., arrivant à Montréal à 10.25 a.m. Le train local laissera St Albans à 7.50 a.m., arrêtant aux stations intermédiaires et arrive à Montréal à 10.25 a.m.

8.30 P.M., EXPRESS DE NUIT tous les jours, dimanches inclus arrivant à St Albans 10.45 pm, White River Junct. 3.15 am, Manchester 6.25 am, Nashua 7.00 am, Boston *via* Lowell 8.30 am. Tous les jours, dimanches exceptés, arrivant Boston *via* Fitchburg 9.35 am, New York *via* Northampton, Holyoke, Springfield et New Haven 11.40 am.

Ce train se raccorde à Nashua et à Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons-buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toutes autres informations s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral, aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la Compagnie, 136 rue St-Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agt des passagers au Canada; S. W. CUMMINGS, Agt général des passagers; J. W. HOBART, Gérant général.

Janv., 1889

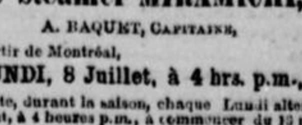

Quebec Steamship Company.

Le Steamer MIRAMICHI,

A. BAQUET, CAPITAINE,

doit partir de Montréal,

LUNDI, 8 Juillet, à 4 hrs. p.m.,

et ensuite, durant la saison, chaque Lundi alternativement, à 4 heures p.m., à commencer du 13 mai, pour

Pointe-au-Père, Gaspé, Malbaie ou Pointe Saint-Pierre, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Pour fret, passage ou cabines adressez-vous a

BROCK & CO.,
Agents du fret et des billets,
205 rue des Commissaires

Ou pour passage à

H. FOSTER CHAFFEE,
136½ rue St-Jacques,
vis-à-vis le St-Lawrence Hall.

CASTOR-FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les pellicules mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles.

25 cts LA BOUTEILLE.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien, 144 rue St-Laurent

Maison de Santé

Pour les Aliénés, les Epileptiques, etc
sous la direction des
FRÈRES DE LA CHARITÉ
Quelques pas plus loin que l'Eglise de la
LONGUE-POINTE
Du même côté de la dite Eglise, près Montréal.

EXTRA

LES CANADIENS A CHICAGO

Splendide banquet à MM. A. E. Poirier et E. N. St-Jean

Les Canadiens-français de la ville de Chicago ont fait royalement les choses, cette année, s'il nous est permis d'en juger par les échos que nous en rapportent les journaux de la Reine de l'Ouest.

Le 29 juin dernier avait lieu à la salle Victor Lassagne un grand banquet offert à nos concitoyens, MM. A. E. Poirier et E. N. St Jean, qui s'étaient rendus aux fêtes de la St Jean-Baptiste pour faire les discours de circonstance. Comme ils repartaient le lendemain, on a voulu leur donner un témoignage d'estime et de gratitude.

M. Michel Cyr qui présidait fit la lecture de l'adresse suivante, au milieu de nombreux applaudissements :

MESSIEURS A. E. POIRIER ET E. N. ST-JEAN

Chers Messieurs et compatriotes,

La population Canadienne-Française de Chicago, n'a pas cru devoir laisser passer l'heureuse occasion qui lui est offerte, de venir vous présenter ses félicitations, et de vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale au milieu d'elle.

Les sacrifices que vous vous êtes imposés en quittant vos familles et de nombreuses occupations pour venir ici, afin de réhausser par vos discours patriotiques, l'éclat de notre glorieuse fête nationale, nous ont démontré que vous apporteniez à cette phalange de patriotes qui a toujours été à l'avant garde de notre nationalité, quand il s'est agi de défendre ses intérêts.

Vos paroles chaleureuses ont fait vibrer nos cœurs, et nous font un devoir de venir ce soir vous exprimer notre reconnaissance la plus profonde, pour le dévouement que vous apportez à la cause nationale. Dans quelques heures vous retournerez vers la patrie absente, ce Canada qui nous rappelle de si touchants souvenirs, et que nous aimons tant, lorsque vous serez au milieu des nôtres, dites leur que leurs frères de Chicago, malgré toutes les difficultés inhérentes à notre organisation nationale aux Etats-Unis, ont pu conserver intact le précieux héritage que nous ont légué nos pères, et que cette belle langue française que nous avons apprise sur les genoux de nos mères Françaises a toujours été l'objet de notre affection. Veuillez bien leur transmettre les bons sentiments que nous leur témoignons, donnez leur une cordiale poignée de mains pour nous, et de nouveau dites leur que nous sommes frères, et par la foi, et par la langue et par le cœur.

MICHEL CYR,
Président.

Après la réponse de ces messieurs qui furent éloquents comme d'habitude, on prit part à un magnifique banquet. La salle était bondée des personnages les plus considérables de la ville et le beau sexe même avait répondu avec empressement à l'appel qu'on leur avait fait.

Après avoir fait honneur au menu on proposa les santés suivantes : Le président des États-Unis, réponse par B. C. Harbour ; "Nos hôtes" par A. E. Poirier ; les Canadiens-français" par E. N. St Jean ; "Le clergé" par Alphouse Leduc, "La France" par Victor Girardin ; "Les sociétés canadiennes francaises" par J. B. Lemoine ; "Les dames" par J. Lemieux ; "La presse" par U. R. Burke ; "Adieux" par Victor Lassagne.

UN CHARLATAN PINCÉ

Le coût d'un traitement

M. J. B. Messier a fait arrêter aujourd'hui sur *capias* A. M. Meerkhan, le soi-disant oculiste turc, de cette ville. Le demandeur qui demeure à Minneapolis avait perdu la vue, il y a deux ans, par suite de l'explosion d'une mine. Ayant entendu parler de la grande réputation dont jouissait le défendeur il vint à Montréal pour se mettre sous ses soins, au mois de mars dernier. Il eut, au préalable, une consultation avec le docteur qui l'assura de sa guérison pour le 22 mai suivant. Voyant cette branche de salut qui lui était offerte notre homme reprit courage et suivit religieusement le traitement prescrit. Le laps de temps accordé pour la guérison étant expiré et Messier ne constatant aucune amélioration dans l'état de sa santé voulut se faire remettre l'argent déboursé par lui, tel que convenu, mais le docteur ne voulut pas dégorger. Il allègue aujourd'hui que ce dernier est sur le point de quitter le pays et demande son arrestation.

Personnel

—Le Dr Jenkins, d'Ottawa, est au Balmoral.

—M. A. W. Ross, d'Ottawa, est au Windsor.

Mort d'un coup de soleil

Un ouvrier du port nommé James Parks et travaillant sur les quais de la Cie Allan a reçu hier après-midi, un coup de soleil qui lui a fait perdre connaissance. Transporté à l'hôpital général il y expirait quatre heures après.

Feu M. P. MacDonnell

Le drapeau flotte aujourd'hui à mi-mât sur la tour de l'hôtel de ville, par respect pour la mémoire de M. Peter Macdonnell, traducteur, qui est mort, ce matin, d'une péritonite. Le défunt était un des vieux employés de la Corporation.

Une promenade qui coûte cher

La Cie du Grand Tronc commence à sévir contre les gamins qui embarquent sur les chars pour faire une promenade gratis. Quatre d'entr'eux ont été surpris, hier, et condamnés, ce matin, à $1 d'amende ou 8 jours de prison par le magistrat de police.

Les vacances légales

A partir d'aujourd'hui jusqu'au 1er septembre prochain les heures de bureaux pour les différents départements du palais de justice seront les suivantes : Cour d'Appel de 10 heures à 3 ; bureau du shérif de 9 à 4 ; bureau du protonotaire de 9 à 4 ; cour de Circuit de 9 à 4 ; cour des Magistrats de 9 à 4.

Comité des marchés

Le comité des marchés a siégé, cette après-midi, à deux heures et demie, sous la présidence de l'échevin Malone. On a commencé l'enquête dans l'affaire de Robert, le clerc des abattoirs de l'Est, qui est suspendu depuis au delà de six mois. Trois témoins ont été entendus.

Allures singulières

Vers dix heures, hier soir, une personne est venu avertir le détective Gladu qu'un individu venait d'entrer dans sa cour, No 89 rue St-Charles-Barromée et qu'après avoir enlevé le harnais d'un cheval il s'était éloigné sans dire un mot laissant là cheval et voiture. On n'a pas revu depuis ce singulier visiteur et le cheval a été transporté au marché Viger où le propriétaire pourra le réclamer.

Insolation

Les chaleurs terribles que nous avons depuis deux jours commencent à produire leurs effets.

Ce matin encore un ouvrier travaillant au déchargement des navires sur les quais a été frappé d'insolation. On l'a transporté immédiatement à l'hôpital où il endure les plus terribles souffrances. Cette après-midi il est tombé dans le délire et il est tout probable qu'il n'en reviendra pas. Il s'appelle Coulombe.

Le faussaire Keeler

Le fameux faussaire Keeler a comparu, ce matin, en cour de police. Son procès a encore été remis à une date ultérieure.

Il appartient à une famille des plus respectables de Yonkers, Etat de New-York. Son père occupe la position de président d'une des banques nationales de l'Etat. D'autres membres de sa famille occupent aussi des positions très élevées.

Carré Dominion

Ce soir, à 8½ heures, l'Harmonie sous la direction de M. Ed. Hardy, exécutera le programme suivant :

1 Marche—Le Savoyard.......... De Brandt
2 Valse—Trufles au Saint Marceaux.......... Desormes
3 Ouverture—Poëte et Paysan.......... Suppe
4 Solo de Trombonne—Fantaisie.... Reynaud
M. O. Lacroix
5 Patrouille—Comique.......... Hindley
6 Fantaisie sur les airs écossais...... Godfrey
7 Polka—Des Cris-Cris.......... Graud
8 La danse des Sorcières.......... Mayeur
Vive la Canadienne
God save the Queen.

Le prochain concert vendredi.

A PROPOS DE FLEURS

Deux chevalières engagent le fer

Hier soir, un jeune homme se pavanait dans la gare du Grand-Tronc ayant à sa boutonnière une rose des plus vermeilles. Une dame excitée par la beauté de cette fleur crut devoir mettre de côté la réserve habituelle de son sexe pour demander au galant l'objet de sa convoitise. Le jeune acquiesça aussitôt à cette demande et alla chercher une autre fleur pour remplacer l'absente. Quelques instants plus tard une autre dame s'approchait du jeune homme et formulait la même demande que la première avec le même succès. Celle-ci piquée de l'inconstance de son bel inconnu et dévoré par la jalousie ne crut pas devoir faire rien de mieux que d'attaquer avec furie sa rivale, distribuant avec libéralité les taloches les mieux conditionnées. Il fallut l'intervention des assistants pour calmer les nerfs de la belligérante qui voulait à tout prix tuer sa rivale.

A VAUDREUIL

Banquet à M. Henry Hamilton

L'Hôtel de Lotbinière présentait samedi dernier un coup d'œil plus animé que d'habitude. Partout on ne voyait que drapeaux et banderolles et la gaieté régnait dans la magnifique salle de cet établissement. Rien d'étonnant quand nous aurons dit qu'on donnait, ce jour-là, un banquet à M. Henry Hamilton, le marchand bien connu, à l'occasion de son prochain mariage.

Le menu était excellent et pendant toute la soirée un orchestre italien a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

M. F. X. Archambault, président du banquet, proposa en termes on ne peut plus heureux la santé du héros de la fête et fut secondé par MM. Geoffrion et H. Beaugrand. Après la réponse de M. Hamilton qui, soit dit en passant, a été très éloquente, on passa le reste de la soirée à faire retentir la salle de joyeux refrains et gais propos. On s'est amusé fort tard.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : MM. le Dr Leduc, F. L. Béique, N. E. Hamilton, H. B. Rainville, M. Brossard, O. Faucher, J. M. Dufresne, H. Beaugrand, A. Lamarche, J. M. Fortier, G. Boivin, Thos. Leggatt, Dr Dubac et autres.

Une voleuse

Le détective Robinson a fait, hier, une bonne capture. Une femme nommée Rose Rosenbleau avait l'habitude d'acheter des morceaux de rebut chez Hodgson, Summer et Cie. Hier, profitant de l'instant où le gardien avait le dos tourné elle s'empara d'un rouleau de dentelle qu'elle fit disparaître dans sa poche. Robinson suivit la voleuse jusqu'à sa maison de pension où il fit des perquisitions qui aboutirent à la découverte d'un certain nombre d'effets disparus du magasin. Elle a comparu, ce matin, devant le magistrat de police et a confessé sa culpabilité. Elle a été condamnée à trois mois de prison.

Un autre naïf

Depuis quelque temps le nombre des naïfs qui tombent dans le piège que leur tendent les *confidence men* est incalculable. Hier, encore un cultivateur de Marieville, nommé O. Martin était venu aux abattoirs de l'Est pour vendre une vache. Il avait $175 dans son portefeuille. Il rencontra là deux étrangers avec qui il lia conversation et qui le dépouillèrent de son argent, sans qu'il s'en aperçut. Les détectives Trempe et Barrett ont arrêté deux individus, l'un nommé Chas. Marier et l'autre qui n'a pas voulu décliner ses nom et qualité. Ils ont comparu, ce matin, en Cour de Police et ont plaidé non coupables. Leur procès est remis.

Le traitement des fous au Minnesota

Deux gardiens de l'asile des aliénés de l'Etat du Minnesota, situés à Rochester, nommés Beckman et Paterson, ayant tué récemment un pauvre fou du nom de Taylor Coombs, à force de le rouer de coups, on s'est enfin décidé à ouvrir une enquête officielle sur les abus odieux qui se commettaient journellement dans cet établissement.

Or, cette enquête, ordonnée par le gouverneur de l'Etat et qui est à peine commencée, a déjà révélé des faits d'une immoralité telle que les journaux américains eux-mêmes ne croient pas pouvoir les publier. D'autre part, il résulte des témoignages entendus jusqu'à présent que les fous et particulièrement les folles, étaient traités par leurs gardiens et même par des médecins attachés à l'asile, avec une cruauté presque incroyable.

Une femme du nom de Sharp, qui a été internée pendant un certain temps dans l'asile, a cité devant la commission d'enquête des faits vraiment monstrueux. Pour un rien, pour quelques par les prononcées trop haut, les folles les plus inoffensives étaient rouées de coups et jetées au cabanon comme les folles les plus furieuses. Un jour que quelques gardiens battaient comme plâtre une jeune folle du nom de Murphy : "Ne la frappez pas à la tête, a dit l'un d'eux aux autres ; le directeur pourrait s'apercevoir que nous l'avons battue", et ce misérable s'est mis à bourrer la pauvre aliénée de coups de poings et de coups de pieds dans les côtes.

Nous n'en finirions pas si nous voulions seulement énumérer les faits de ce genre relevés jusqu'à présent par la commission d'enquête. Ainsi Mme Sharp a raconté encore qu'une autre folle inoffensive du nom d'Andrews a été mise toute nue dans un cabanon et qu'on l'y a laissé ainsi pendant plusieurs jours consécutifs, sans même lui donner à manger.

Ces histoires révoltantes ont été ensuite totalement ou partiellement confirmées par le témoignage de Mme Eva Bartlett, de Saint-Paul, qui a été employée pendant un certain temps à l'asile.

Il faut dire cependant que les autorités de l'Etat paraissent bien déterminées à mettre fin à ces abus monstrueux. Ainsi les deux gardiens Beckman et Paterson qui ont tué le pauvre Coombs, viennent d'être traduits devant la cour d'assises, et, ayant été reconnus coupables d'homicide, ont été condamnés le premier à quatre ans et le second à trois ans de prison.

L'accroissement de Chicago

D'après un annuaire commercial qui doit paraître dans quelques jours, Chicago compterait aujourd'hui plus de 900,000 habitants. On fait remarquer à ce propos, que sur le nombre des personnes portées sur l'annuaire, il en est au moins 50,000 qui habitent dans diverses localités de la banlieue, ce qui réduirait à 850,000 la population de la ville même. Mais il faut dire que la plupart de ces localités, notamment Hyde Park, qui comptent 80,000 habitants ; Lake, 74,000 ; Lake View, 35,000 ; et Cicero et Jefferson, 10,000, doivent être annexées à la ville. Des élections locales viennent d'avoir lieu, à cet effet, et toutes ces petites villes que nous venons de nommer se sont prononcées pour leur annexion à Chicago, en dépit de l'opposition à Lake, de M. Armour, le grand fabricant de salaisons, et à Lake View, de M. Pullman, le célèbre constructeur de wagons.

La vendetta au Missouri

La petite ville de Glasgow (Missouri) vient d'être le théâtre d'une bagarre sanglante à laquelle une vingtaine de personnes ont pris part, et dont la cause remonte à une vieille rancune de familles ennemies. Un nommé John Patton, ayant rencontré dans la rue son vieil ennemi Louis Watts, l'a d'abord attaqué à coup de pierres, et s'est ensuite élancé sur lui en brandissant un couteau ouvert. Watts, sortant un revolver de sa poche, s'est mis alors à tirer sur son assaillant. Des amis des deux adversaires n'ont pas tardé à accourir et il s'en est suivi une bataille générale dans la rue.

Patton a été tué d'un coup de revolver, Watts et un nommé Aaron Johnson ont été mortellement blessés, et six autres personnes ont reçu des blessures plus ou moins graves. Finalement le shérif et de nombreux agents sont parvenu à disperser les combattants et plusieurs arrestations ont été opérées.

AMUSEMENTS

Théâtre Royal

En dépit de la chaleur excessive et des amusements du jour le théâtre a été bondé aux deux représentations d'hier. L'auditoire a été très satisfait d'entendre la représentation de "That Boy". La troupe a fait de son mieux pour satisfaire l'auditoire et elle a réussi. On ne doit pas oublier les noms de Miss Bessie Tannehill, D. J. Kine, J. D. Hart et C. E. Edwards, qui se sont bien acquitiés de leur rôle. Plusieurs artistes de la ville avaient offert leurs services, vu que la représentation était donnée pour le bénéfice du personnel du théâtre. Des drapeaux ornaient la façade de l'édifice.

Cyclorama

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain.

Tentative de vol.

Hier soir, la cloche d'alarme électrique de MM. Glover et Brais, No. 184 rue McGill, appelait les employés de la Cie Holmes sur les lieux. Quand on pénétra dans la maison on s'aperçut que les voleurs voyant venir la police avait coupé le fil électrique.

Petites nouvelles

— La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure scrofuleuse.

—Le convoi vestibule de la compagnie du chemin de fer Chicago et Portland, est arrivé en cette ville et a été visité par une foule de personnes.

—S. Carsley a réduit le prix des articles Tucker pouvant être lavés à seulement 6½ c. la verge.

—M. Wm. Smith de London (Ont), en revenant des courses, est tombé de sa voiture et s'est gravement blessé. Il a été transporté à l'Hôpital Général.

—Allez chez Carsley à la vente annuelle de juillet à bon marché pour faire des marchés.

—Une petite fille nommé Margaret Pendleton, qui demeure avec ses parents, No 463 rue Saint Dominique a été frappé par un tramway au coin des rues St Laurent et Sherbrooke, et a été sérieusement blessé.

Certificat—Deux de vos "Female Plasters" m'ont guérie d'une douleur que j'avais dans les reins et le bas du corps depuis des années. Comme je ne veux plus m'en passer, envoyez-m'en quatre bouteilles par la première malle. Dame Ulric Thivierge, Linie Ridge. — Prix : 25c ; adressez : Dr J Larivière, Manville, R.I.

—Les résidents de la rue Panet entre les rues Dorchester et Craig, ainsi que ceux demeurant sur la rue Visitation, entre les rues Ste Rose et Ste Catherine se plaignent du mauvais état des trottoirs. On rapporte que plusieurs accidents sont arrivés dernièrement à cause de cela. Avis est donné à qui de droit.

—Nous venons de recevoir la balance de notre importation de chapeaux et nous nous flattons d'avoir un aussi bel assortiment de chapeaux anglais, français et américains que puisse désirer le plus difficile. Nous avons le célèbre chapeau "Woodrow & Sons" dans 10 couleurs différentes. HUBERT & COMTOIS, 1581, Ste Catherine. jno

—Une femme nommé Lamarche soufirant d'une attaque d'aliénation mentale, a été logée au poste de la rue Ontario. D'après la version du constable, la malheureuse voulait absolument aller se jeter à la rivière. Elle a été internée à l'asile de la Longue-Pointe.

—Allez chez S Carsley à la vente annuelle de juillet à bon marché et assurez-vous des choses les plus avantageuses.

Certificat—Ma femme veut deux autres de vos emplâtres pour les femmes : elle est guérie d'une douleur qu'elle avait entre les épaules depuis longtemps et elle ne veut plus se passer de vos "Plasters." Joseph Croteau, Trois-Rivières— Prix, 25c. ; adressez : Dr. J. Larivière, Manville, R. I.

Avis aux mères.—Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix 25 cts. la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens. 100

—*Le prompt soulagement du mal de tête*, de l'étourdissement, des nausées, de la constipation, des douleurs de côté, est garanti à ceux qui font usage des Petites Pilules de Carter pour le Foie. Une par dose. Petit prix. Petite dose, petite pilule. 3 ps.

TELEGRAPHIE GENERALE

Service de la Malle

Toronto, 2—L'arrangement avec les Anderson pour le nouveau service de la malle au Canada à partir de Londres, Cherbourg et Plymouth est critiqué en certains endroits où l'on est d'opinion que Liverpool offre plus d'avantages que Plymouth comme point de départ. On éprouve toutefois de la satisfaction en voyant que le gouvernement d'Ottawa a enfin procuré au Canada un service de première classe.

Accident—Pertes de vies

Lynchburgue, 2.—Le train express de l'est sur le chemin de fer Norfolk et Western a déraillé, ce matin, à trente milles de la cité, et a été complètement détruit. On rapporte que 30 à 40 personnes ont perdu la vie et un grand nombre d'autres sont blessées. Plusieurs ont péri par le feu qui s'est déclaré dans les débris des chars.

Nouvelles de Londres

New-York, 2—Edmund Yates transmet de Londres un câblegramme à la *Tribune* : La Reine est revenue d'Ecosse. Elle a visité l'exposition où elle à distribué trente médailles en or.

—Londres a été pris par surprise en apprenant la nouvelle des fiançailles de la princesse Louise de Galles au comte de Fife. Bien que la Reine ait été consultée à ce sujet, elle ne croyait pas que le public aurait vent de l'affaire aussitôt et jusqu'à jeudi le secret avait été gardé à Windsor. Le prince de Galles était depuis longtemps en faveur de ce mariage.

On fait de grands préparatifs pour la réception du Shah de Perse.

—Le cardinal Newman est revenu de Malvern à Birmingham, en meilleure santé. Bien que son intelligence soit aussi lucide que dans sa jeunesse, il a beaucoup de difficulté à écrire et sa vue n'est pas très bonne.

—Sir Julian et Lady Goldsmid partent pour l'Amérique dans la "City of Paris" dans la première semaine d'aout.

—Le jury international de la section des beaux arts de l'exposition universelle a été occupé à accorder les médailles d'honneur et autres récompenses aux artistes français et autres.

—Je suis informé par le correspondant du *Times* de Londres que le marquis de Lorne va probablement être nommé gouverneur de Victoria qui est un des postes les plus importants des colonies après le Canada. La seule difficulté vient de ce que la princesse Louise n'aime pas à s'exiler aux Antipodes.

Le Pape laisse-t-il Rome ?

Londres, 2—Le correspondant du Standard à Rome dit : En recevant l'ambassadeur d'Espagne le Pape a fait allusion, à la possibilité de son départ de Rome. Il est certain que des arrangements ont été complétés pour sa résidence en Espagne.

Transportés au Panthéon

Paris, 3.—Hier, le sénat après une discussion animée, a résolu par un vote de 208 contre 52 de transférer au Panthéon les cendres de Carnot, Marceau et Beaudin.

Elections

Paris, 2.—A l'élection d'hier, à Boissy St. Léger, le général Boulanger a été élu conseiller de district. Les adversaires tant opportunistes que radicaux ont subi une défaite.

Un naufrage sur le lac Michigan

New-York, 2.—On vient d'apprendre que la goélette *Maggie Avery*, partie le 15 juin de Traverse City pour Charlevoix, avec quatre hommes d'équipage et une cargaison de briques, a péri corps et biens par une violente tempête.

Grève

New-York, 2.—Plus de mille mineurs employés dans les houillières de Lillys, Gallitzin, Soman et Bens Creek, dans les environs d'Altoona (Pennsylvanie), se sont mis en grève. On craint même que la grève ne se propage dans toute la région.

La mortalité à New-York

New-York, 2—La chaleur de ces jours derniers a eu pour effet de faire augmenter considérablement la mortalité à New-York. Le nombre des décès s'est élevé la semaine dernière à 864 tandis que la semaine précédente il n'a été que de 760.

Consécration d'une église

New-York, 2.—Une grande fête religieuse vient d'avoir lieu à Providence (Rhode Island) à l'occasion de la consécration de la nouvelle cathédrale catholique de cette ville, dont la construction a duré onze ans et dont les flèches ne sont même pas encore commencées. Le gouverneur de l'état, M. Ladd, de nombreux fonctionnaires et autres personnages influents assistaient à la cérémonie.

GRAND FEU

N'oubliez pas que vous trouverez chez nous le plus bel assortiment de chapeaux de Montréal.

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537, 1539 et 1541 rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils, Montréal.

L'ON DEMANDE

Que vous veniez visiter le beau grand stock de chapeaux de

CHAS. DESJARDINS & CIE.,
1537, 1539, 1541, rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils. Montréal.

LIBERATI

L'éminent virtuose cornettiste jouera toutes les après-midi et tous les soirs durant cette semaine, au Parc Sohmer, l'après-midi de 3 à 5 heures, le soir de 8 à 10 heures.

La Bande de la Cité sera au complet. 6-100

AVIS AUX MERES

On devrait toujours faire usage du sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique produite par les vents, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille. heb.

DÉCÈS.

MACDONELL.—En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 68 ans, P. L. Macdonell, écr., avocat, traducteur de la cité.

Avis des funérailles plus tard.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

GROTHÉ.—En cette ville, le 29 juin, à l'âge de 34 ans, 7 mois et 3 jours, Albert-Aldéric Grothé, bijoutier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, no 23, rue Arcade, à 8½ heures a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2 106

SAGEAN.—En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 52 ans, Jeanne-Mélanie Reynald, épouse de J.-B. Sagean.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, no 1943, rue Notre-Dame, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2 106

Société des Artisans

AVIS DE DÉCÈS.

BRAZEAU. — A Sainte-Thérèse, Edmond Brazeau, membre de notre société, décédé le 8 mai dernier. Contribution, 55 cents.

BELHUMEUR.—En cette ville, Joseph Belhumeur, membre de notre société, décédé le 7 juin dernier. Contribution, 55 cents.

Ces deux contributions sont maintenant dues et seront exigibles le 1er d'août prochain sans autre avis.

Par ordre,
FRS. HURTUBISE, Sec.-Trés.

3 104

Magasin de Ross

Pour Montres en Or.

Montres en Or solide pour dames, à remontoir, depuis $15.00
Montres Waltham pour dames, 14 carats, en Or, à remontoir, pour $28.00
Montres Waltham pour hommes, en Or solide à remontoir $36.00
Montres remplies en or, à remontoir, mouvements avec bijoux garantis depuis $15.00

HENRY ROSS,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
137 rue St-Pierre, entre Craig et St-Jacques.
3 105

BASE BALL

Masques Spalding, Gants, &c.,

A Prix Réduits.

En vente pour se débarrasser du Stock

R. SHARPLEY & FILS,
225, RUE ST-JACQUES. 2 104

DEMANDEZ
L'EXCELLENT CIGARE
ARTISTE
A 10 cts.,
Le Meilleur sur le Marché.

TAPISSERIES !

Les soussignés ont maintement au complet leur magnifique assortiment de Papiers peints (tapisseries) pour le printemps 1889, et invitent le public à leur rendre une visite.

Ils tiennent surtout à appeler l'attention des acheteurs sur les notables réductions de prix qu'ils viennent de faire sur les papiers bon marché qu'ils veulent écouler au plus tôt, avec remises speciales.

Tapisseries ordinaires de 5c à 25.
Tapisseries dorées de 30c à $3.00.

—AUSSI—

Papiers moirés, fond uni, marbres, faux bois.
Bordures et Frises en grand variété.
Décorations pour plafonds, Coins, Centres, etc.

—EGALEMENT—

Tapisseries pour Bureaux, Salles à manger, Fumoirs, Passages, Chambre de bains, variant en prix de 20c à 45c le rouleau avec bordures assorties à chacun de ces papiers.

Le grand avantage qu'il y a dans l'emploi de ces tapisseries, c'est qu'elles peuvent etre lavées sans qu'il soit necessaire de les faire vernir.

Coupons vendus au-dessous du prix coutant

FABRE & GRAVEL,
1619 RUE NOTRE-DAME, 1619
TELEPHONE 1845.

A CEUX QUI Y SONT CONCERNÉS !

ET QUI N'Y EST PAS CONCERNÉ A PART LES VIEUX GARÇONS ?

On a pourvu au confort de notre population d'Enfants, venez voir aux

Nos 1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame, Coin de la rue McGill, Montréal.

Où des échantillons de notre stock de printemps des plus Beaux Carosses pour Enfants, et Voitures qui aient été montrés aux Etats-Unis ou au Canada, sont exhibés dans nos quatre vitraux d'exposition et dans nos salles. Nous en recevons encore de nouveaux chaque semaine pour ajouter à notre stock d'été. Les prix varieront de $7, $8, $8.50, $9, $10, $12, $14, $16, $18, $20, $25, $30, $35, $40, $50, $55, et jusqu'à $75 et $85, pour quelque chose qui satisfera nos millionnaires, grand'mères et grand'pères. Ils sont les plus nouveaux qui aient été encore produits et peuvent actuelment être trouvés dans cette classe chez

OWEN McGARVEY & SONS,
Nos.1849, 1851 et 1853,
RUE NOTRE-DAME, COIN DE LA RUE McGILL,
MONTREAL.

J. M. FORTIER
MANUFACTURIER DE
CigareS
EN GROS,
141 à 151, rue St-Maurice,
MONTREAL.

P. S. Spécialité—Marques privées et spéciales pour le gros.

1889.

JOHN MURPHY & CIE

HABITS DE GARÇONS

Nous avons de beaucoup réduit les prix d'un lot considérable de jerseys pour garçons. Il n'y a rien de plus convenable que ces habits pour la campagne et les places d'eau. Nos jerseys pour garçons se vendent à si bon marché qu'il ne nous en restera probablement plus dans quelques semaines.

Jerseys pour garçons de 3 à 10 ans.
Jerseys pour garçons à prix très réduits.
Les prix de chaque ligne de jerseys pour garçons sont réduits.
Jerseys pour garçons valant 2.25 vendus 1.50, suivant la qualité et la grandeur.

Venez chez John Murphy & Cie pour habits de garçons ; il y en a de toutes les qualités à prix très réduits.

Le véritable endroit pour jerseys de garçons.

JOHN MURPHY & CIE.

Avant de partir pour la campagne achetez des jerseys de garçons et pour cela conduisez-les chez

JOHN MURPHY & CIE.

Nous avons aussi de très belles lignes d'habits en tweeds et en serge de marin pour garçons ; prix très bas, bonne qualité.

JOHN MURPHY & CIE.

Habits en serge de marin, depuis 1.75.
Habits en tweed tout laine de 2.25.
Tous bien faits et bien finis.
Habits en Galatea pour garçons 1.60.
Habits en toile pour garçons 1.55,
"Pull-over" pour garçons, 50c.
Allez chez John Murphy et Cie, pour toutes sortes d'habits de garçons.
Habits en velveteen de première qualité pour garçons 5.50.

Les fils à coudre de Brook sont les meilleurs. Si vous en doutez, achetez-en un peu et vous serez convaincu.

Essayez le fil de Brook, et nous sommes certains que vous n'en emploierez pas d'autre.

John Murphy & Cie
1781 et 1783
RUE NOTRE DAME
105, 107, 109, 111,
RUE SAINT-PIERRE
Un Seul Prix. Téléphone No 2193.

James Baylis & Son

montrent des assortiment splendides de toutes marchandises dans leur ligne.

TAPIS, PRELARTS et RIDEAUX

Tous les derniers styles aux plus bas prix.

HAMACS

Hamacs Mexicains $1.25. Tous les genres gardés en stock au prix du gros.

Nos Balayeurs de Tapis

sont faits spécialement pour nous et sont les meilleurs et aux plus bas prix sur le marché.

On sauve de l'argent en achetant à

L'ENTREPOT DE TAPIS,
1837, RUE NOTRE-DAME,
ETABLI EN 1859.

LA PERSONNE qui trouvera le lieu de décès d'un Français nommé Georget (Louis Réné), mort dans l'une des années 1850 à 1860, recevra une récompense de dix mille francs. Envoyez renseignements au bureau du journal.

PENSION.—Un couple marié ou deux messieurs trouveront une belle grande chambre avec pension au no 41 rue des Allemands. Prix modérés. jno

ON DEMANDE un commis d'expérience pour nommer des agents et les conduire. Il devra parler et écrire les deux langues. Adressez-vous par lettre, mentionnant seulement l'expérience et le salaire voulu, à la Singer Mfg. Co., 1675 rue Notre-Dame, Cité. 2 106

ON DEMANDE des opérateurs et tourneurs d'expérience pour collets et manchettes. Emploi permanent. A. H. Sims & Co, coin des rues Latour et Ste-Geneviève. 3 105

ON DEMANDE des chevaux et charrettes au coin des rues Aylmer et Ste-Catherine. 2 104

ON DEMANDE un piqueur et un fitteur pour travailler dans les harnais, s'adresser 1421 rue Ste-Catherine. 1 103

ON DEMANDE des tailleurs et des finisseurs de fonds, chez J. L. Pellerin & Fils, 985 rue Notre-Dame. 3 103

ON DEMANDE une bonne à tout faire (servante générale) au no 403 rue St-Hubert. 6 103

ON DEMANDE des garçons et des filles de 14 à 18 ans pour un travail léger. Adressez-vous à 125 rue Dalhousie, Montréal. jno

ON DEMANDE des commis pour la vente munis de bons certificats, chez Boisseau Frères, 235 et 237, rue St-Laurent. jno

DEUX MESSIEURS trouveront une chambre confortablement meublée, avec pension, dans une famille privée, Belle localité. Conditions faciles. 379 rue Dorchester, coin de la rue St-Hubert. Nommez LA PATRIE. jno 153

A LOUER cette belle maison spacieuse, à deux côtés, en brique, no 8 rue Fortier, avec jardin et écurie, chambres grandes et bien ventilées, cuisine de plein pied, gaz, appareil à eau chaude. Le propriétaire chauffera la maison. Adressez-vous au no 341 rue des Allemands. jno

A LOUER.—Une maison confortable, seule, contenant 8 grands appartements avec cave, bain et w.c., près du parc St-Louis. Adressez Wm Barker B. de P., Boite 149, Cité. 2 103

AUX SOURDS :—Une personne guérie par un simple remède de la Surdité et de Bruits dans la Tête pendant 23 ans, en enverra une description GRATIS à toute personne qui s'adressera à NICHOLSON, 30, rue St-Jean, Montréal. 1ps qh

Musique à Bon Marché.—Le célèbre Il Trovatore de Hoffman, 20c ; Wheel of Fortune, par Jasienski, un magnifique morceau, 20c ; Marche du Casino, par l'auteur de Clayton's March, 10c ; Balladora, danse espagnole, 20c ; March of the Imps, 20c ; Dance of Shadows, 20c ; 3 beaux morceaux par le compositeur de Ilma Waltz, la célèbre La Scintilla, de Gottschalk, 20c ; Baker's Lovely Hermione Waltz, 20c. Nouveaux envois de Delta Kappa March, 20c ; Glistening Spray May Tash, 20c ; Royal Irish Lancers Julian, 20c ; Old Friends Lancers, sur des airs populaires, 20c ; Old China Polka, 10c ; Daylight by Blind Tan, édition à meilleur marché, 10c ; Lily of Valley Waltz, C. Kinkel, 10c.

WALTER STREET, 29, rue Bleury, et 2326, rue Ste-Catherine.

Exposition de Paris

LA BANQUE D'HOCHELAGA

émet des chèques sur Paris et des lettres de crédit pour toutes les parties du monde. 3m 60

PARIS Catalogue du Salon 1889.-Figaro-Salon en 5 livraisons de 50c. Illustration-Salon, 50c. Exposition de Paris en 40 livraisons, prix $4.50.

Les Œuvres complètes de Victor Hugo, Alexandre Dumas, Balzac, George Sand, Paul de Kock, etc., depuis 25c le volume.

Ouvrages spéciaux pour toutes professions. Photographies des Églises et Édifices de Paris à 15c.

LIBRAIRIE FRANÇAISE,
252½, Rue St-Laurent. Telephone 2472.

ETABLISSEMENT de MEUBLES

—DE—

STEWART

1828 à 1834 RUE NOTRE-DAME

TOUS DE PATRONS NOUVEAUX

PAS DE VIEUX STOCK

Si vous voulez meubler vos maisons d'une manière élégante, à prix modérés, venez me voir.

GEORGE STEWART.

VENTES PAR ENCAN.

MARCOTTE & ECREMENT.

Grande Vente pour le Commerce

— PAR —

MARCOTTE & ECREMENT,

Mercredi et Jeudi, les 3 et 4 Juillet courant, chaque jour à 10 h. a.m.,

A nos salles, No 95 rue St-Jacques.

Trois Stocks de Banqueroute,

1o Un Stock de Banqueroute d'un Marchand-Tailleur ;
2o Un Stock de Banqueroute de Chaussures ;
3o Un Stock de Banqueroute de Marchandises Sèches générales bien assorties.

AUSSI

175 pièces Tweed Français, 140 pièces Tweed Anglais, 190 pièces Tweed Ecossais, 345 pièces Tweed Canadien, 60 pièces d'Etoffes à Manteaux, 1050 pièces Indiennes, 35 pièces F. Satin, 28 pièces Serge, 80 pièces Cachemire tout laine, 400 pièces Toile à Nappes, 3693 verges Toile fine de 18 à 22, 23 balles Coton, 150 dos. Bretelles, 75 doz. Serviettes de bain, 230 doz. Serviettes de bain, 210 doz. Gants de Cachemire, Corps et Caleçons, Mouchoirs, Frills, Broderies, Dentelles, Boutons d'Ecaille et autres, etc., etc., pour être vendus en lots convenables aux acheteurs.

MARCOTTE & ECREMENT,
Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de PETER GANNON, épicier de Montréal, Failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc ou en détail, JEUDI, le 4 JUILLET 1889, à 10 heures a.m., au no 12 carré Chaboillez, le stock et les dettes de livres de la dite faillite, savoir :

Stock d'épiceries, vins et liqueurs se montant d'après inventaire à	$2,025 36
Roulant, chevaux, voitures, etc.	245 00
Fixtures, y compris safe	200 25
Dettes de livres, seront vendues séparément	1,824 37
	$4,294 98

L'acquéreur (si vendu en bloc) aura le privilège de garder le magasin pour la balance de l'année.

Le magasin sera ouvert Mercredi, le 3 Juillet, pour inspection du stock.

Pour plus amples informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE & ECREMENT,
Encanteurs.

24 27 28 2 3

Par JAMES STEWART & CO,

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de M. A. OUIMET, manufacturier de chaussures de Montréal, Failli.

Les soussignés vendront par encan public en bloc, VENDREDI, le 5ième jour de Juillet 1889, à 11 heures a.m., à la place d'affaires du Failli, no 210 rue Craig, tout l'actif de la faillite, savoir :

Stock de chaussures finies et non finies et empeignes	$3,639 79
Cuir à semelle coupé et non coupé	1,206 05
Machineries, Dyes et outils	2,611 50
Formes et patrons	745 42
Doublures, clous et encres	335 29
Arbres de couches et courroies	175 81
Fixtures, etc.	732 55
	$9,876 41
Dettes de livres, seront vendues séparément	484 25

L'inventaire et la liste des crédits seront visibles au bureau du curateur.

La manufacture sera ouverte pour inspection le 4 juillet 1889.

L'acheteur aura l'option de garder le loyer et le pouvoir par vapeur pour la balance de l'année aux mêmes conditions que par le passé.

Pour toute autre information s'adresser à

CHAS. DESMARTEAU, curateur,
No 1598, rue Notre-Dame, Montréal.
JAMES STEWART & CO.,
Encanteurs.

6 :01

Perrault & Mesnard

Architectes,

Nos. 11 & 17, Cote de la Place D'Armes.
Boite : 1414, Bureau de Poste. Elévateur.
Téléphone 896. 1a131

Charbon de Forge
NEW - CASTLE.
Ex-SS. "Remond".

On prend des ordres pour lots par chars à bas prix.

ANDREW BAILE,
10 103 69, Rue McGill.

AVIS.

Aux Souscripteurs de la Cie. de Téléphone Fédéral (Limitée).

On a pris des arrangements dans le but de reconstruire nos bureaux, qui ont été détruits par le feu le 27 Juin. Les souscripteurs peuvent être certains que les travaux seront poussés avec la plus grande vigueur. Avis sera dûment donné de leur parachèvement.

JAMES A. WRIGHT,
2 105 Gérant.

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Montréal. }

COUR SUPERIEURE.
No 271.

EX-PARTE,

LA CITÉ DE MONTRÉAL,
Requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue St-Laurent ;

et

Dame Luce Perrault, veuve de feu Edouard R. Fabre, partie expropriée,

Indemnitaire.

AVIS est par les présentes donné à toutes personnes intéressées dans la distribution des deniers déposés entre les mains du soussigné comme appartenant à la dite indemnitaire, par suite de l'expropriation de partie du lot portant le numéro 831 aux plan et livre de renvoi officiels dans le quartier St-Laurent dans la cité de Montréal, qu'elles devront produire leurs réclamations au bureau du soussigné dans les quinze jours qui suivront la date de la publication du présent avis dans la Gazette officielle de Québec.

Montréal, 24 juin, 1889.

A. B. LONGPRÉ,
Protonotaire.

ROBIDOUX & FORTIN,
Avocats de l'exproprièe. 26 28 2 5

Fermeture à Bonne Heure

Conformément à un arrangement entre les principaux bijoutiers, à commencer de

Samedi prochain, 29 courant,

et continuant jusqu'à la fin d'Août, notre établissement sera fermé à

1 h. P. M. le Samedi.

R. SHARPLEY & FILS,
BIJOUTIERS,
225, RUE ST-JACQUES.

P. E. AMIOT,

(Ancien élève de l'École des Ponts et Chaussées de Paris),

INGENIEUR CIVIL et ARCHITECTE,
Sollliciteur de Patentes.
1560, RUE NOTRE-DAME,
Chambre No 13.

Une attention spéciale sera donnée au mesurage et à l'évaluation. 8 1a

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,

INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR,
61 RUE SAINT-JACQUES.

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 159

CHARBON

G. W. CAMERON,

Marchand de Charbon.

BUREAUX :
116, RUE SAINT-PIERRE,
Coin McCord et St-Léon, Pont Wellington.

Charbon de la meilleure qualité toujours en magasin aux plus bas prix. 84

PENSION DE CAMPAGNE A LANORAIE.

M. JOSEPH CHAMPAGNE, de Lanoraie, vient d'ouvrir une maison de campagne de première classe, près du débarcadère des bateaux, à Lanoraie. Bonne pension et bonnes chambres. Conditions très raisonnables pour les familles de la ville qui désirent aller passer l'été dans une des plus jolies campagnes de la province.

Bonnes chambres, bonnes écuries et bonnes remises pour les voyageurs de commerces. Lanoraie est situé sur les bords du fleuve Saint-Laurent, à 12 lieues de Montréal. S'adresser par lettre ou sur les lieux à

JOSEPH CHAMPAGNE,
jno 77 LANORAIE, P.Q.

Specialités de DE LORIMIER.

Gilets pour bureau à $1. Vestes en toile et manilles 75c à $1. Chemises blanches, 50c, 75c, $1.00. Collets en toile à $1.50 la douz. Nouvelles cravates 25c. Cravates blanches à 25c la douz.

1700, RUE NOTRE-DAME, 1700.
Près de l'Église Notre-Dame, Montréal.
Téléphone, 1983.

AMUSEMENTS

Théâtre Royal.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

Semaine commençant Lundi, 1 Juillet Après-Midi et Soirée.

Riez et que tout le monde rit avec vous.
Pour cela allez entendre la fameuse comédie à sensation

"THAT BOY NEXT DOOR."

tirée du drame de Mark Twain, connue sous le nom de TOM SAWYER.
Musique et Bouffonnerie.
Prix d'admission, 10, 20 et 30cts. Sièges réservés. 10 cts extra. Plan au magasin de musique de Prince.
Semaine suivante : Grayson's Opera Co.

SPECIAL!

Theatre Royal

DE SPARROW & JACOBS.

LUNDI, 1er Juillet, Après-midi et Soirée,

Bénéfice des Attachés !

A HOST OF VOLUNTEERS !

—AVEC LE—

SUCCES DE MARK TWAIN

THAT BOY NEXT DOOR !

L'Après-midi et le Soir.
Plan chez Prince à partir de Jeudi, 27 courant.

CYCLORAMA

JERUSALEM, LE CRUCIFIEMENT ET LA TERRE-SAINTE !

Le Spectacle le plus attrayant en Amérique.
Coin des rues Ste Catherine et St Urbain
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 10.30 h. p.m.
Ouvert les dimanches de 1 h. à 10.30 h. p.m.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec.

ASSEMBLÉE TRIENNALE.

L'Assemblée Triennale du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec aura lieu MERCREDI, le 10 JUILLET prochain, à Québec, à la salle des Convocations, Université Laval, à DIX heures a.m.

ORDRE DU JOUR — 1o Affaires générales ; 2o Elections des Gouverneurs.

A. G. BELLEAU, M. D.,
F. WAYLAND CAMPBELL, M.D.,
Secrétaires.

10 juin, 1889. 27 28 2 4 8

LYMAN'S GENUINE QUININE WINE

Le GRAND TONIQUE

— POUR —

RENDRE LA VIGUEUR,

Spécialement utile dans les

Affections obstinées de la Peau, certaines formes de la Dyspepsie, Perte d'Appétit, etc., etc.

Ainsi que pour

Scrofules et toutes causes directes de débilité.

Le Vin de Quinine de Lyman jouit des propriétés les plus importantes de l'écorce de Chinchona. Ces propriétés sont contenues dans un vin pur, riche et généreux. Ce breuvage est invaluable dans tous les cas où le système doit être refortifié et renouvelé.

LE REMEDE DU

PERE MATHIEU !

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !

ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillérée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la bout.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES

DE MME HARWOOD.

Ce sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr W. E. Bowman, ancien professeur du collège McGill, est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dissenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces siros soient vendus à bon marché, ils sont toujours trop chers, s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le SIROP du PRINCE de GALLES et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix, 25 cents la Bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix vendu par les épiciers et les pharmaciens.
C. D. MORIN, propriétaire, 1385, rue Notre-Dame.

FUMEZ LE
CIGARE
BOULEVARD
A 5 cts.,
ET
VOUS SEREZ SATISFAIT.

L'IMPERIAL,

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU,
— DE LONDRES —
Etablie en 1803.

Capital souscrit	£1,200,000 "
Placements, plus de	£1,550,000 "

Pertes promptement payées.
Bureau principal pour le Canada :
6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREEL.
W. H. RINTOUL, Secrétaire-résident.
J. S. X. DUSSEAULT, résidence, 138 rue Drolet
Agent pour le département français.

La Gardienne

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE
— DE LONDRES, ANGLETERRE —
ETABLIE EN 1821

Capital	$10,000,000
Fonds investis	15,500,000
Fonds du Dominion	197,170

Agents généraux pour le Canada, { ROBT. SIMMS & Cie / GEO. DENHOLM, } Montréal.
45 RUE ST-SACREMENT.